

Le 3 août 2007

TELUS communique ses résultats du deuxième trimestre

L'arrivée de la TNSF et le nouveau système de facturation des services filaires ont eu une incidence sur les résultats

La société n'a pas l'intention de présenter d'offre concurrente pour acquérir BCE

VANCOUVER, C.-B. - TELUS Corporation a communiqué aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de 2007. Ses produits ont grimpé de 4 %, s'établissant à 2,23 milliards de dollars, par rapport à la période correspondante du dernier exercice en raison de la croissance constante des secteurs des services sans fil et de la transmission de données.

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) déclaré a diminué de 12,5 millions de dollars au deuxième trimestre comparativement à la période correspondante de 2006. Le BAIIA a subi l'influence négative des dépenses accrues dans le secteur des services sans fil en ce premier trimestre complet d'application de la transférabilité des numéros sans fil (TNSF) au Canada, ainsi que dans le secteur des services filaires en raison de la mise en œuvre d'un nouveau système de facturation et de service à la clientèle en Alberta. Les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle ont grimpé d'un montant estimé à 47 millions de dollars, principalement en raison de l'arrivée de la TNSF, tandis que la mise en œuvre du nouveau système s'est soldée par un ajustement négatif des produits et des coûts d'exploitation accrus totalisant 29 millions de dollars.

Exclusion faite des ajustements liés aux impôts, le bénéfice net a progressé de 4,5 millions de dollars et le bénéfice par action (BPA) a grimpé de quatre cents. Compte tenu des ajustements liés aux impôts, le bénéfice net a reculé de 103,5 millions de dollars pour le trimestre, tandis que le BPA a décliné de 27 cents comparativement à la période correspondante du dernier exercice. Le bénéfice net et le BPA du deuxième trimestre comprenaient des ajustements liés aux impôts ayant une incidence favorable de 10 millions de dollars, ou trois cents par action, comparativement aux 118 millions de dollars, ou 34 cents par action, il y a un an. Le BPA a également subi une incidence négative de quatre cents en raison d'un investissement et d'une collaboration à risque avec AMP'd Mobile, Inc., qui s'est récemment placée sous la protection du code des faillites aux États-Unis. Le flux de trésorerie disponible pour le trimestre s'est chiffré à 162 millions de dollars, en baisse de 15 % en raison d'une hausse des dépenses en immobilisations et d'un recul du bénéfice d'exploitation.

Au cours du deuxième trimestre, TELUS a continué de racheter des actions dans le cadre de son programme de rachat dans le cours normal des activités (RCNA), ayant racheté 170 millions de dollars en actions. Le nombre d'actions en circulation est maintenant inférieur de 3 % à celui d'il y a un an. Depuis le début du programme de rachat en décembre 2004, un total de 45,6 millions d'actions ont été rachetées pour un montant de 2,14 milliards de dollars, ce qui s'est soldé par une réduction de 7,5 % du nombre d'actions en circulation.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action (non vérifié)	Trimestre terminé le 30 juin		
	2007	2006	Var. en %
Produits d'exploitation	2 228,1	2 135,2	4,4
BAIIA ⁽¹⁾	884,6	897,1	(1,4)
BAIIA ajusté ⁽²⁾	886,4	897,1	(1,2)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	348,1	377,9	(7,9)
Bénéfice net ⁽³⁾	253,1	356,6	(29,0)
Bénéfice de base par action (BPA) ⁽³⁾	0,76	1,03	(26,2)
Flux de trésorerie d'exploitation	1 061,9	813,0	30,6
Dépenses en immobilisations	481,8	458,8	5,0
Flux de trésorerie disponibles ⁽⁴⁾	161,7	191,0	(15,3)

- (1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration. Se reporter à la section 11.1 du Rapport de gestion.
- (2) Exception faite d'une charge d'exploitation hors caisse de 1,8 million de dollars constatée en 2007 en relation avec la mise en place d'un mode de règlement en espèces des options d'achat d'actions octroyées avant 2005.
- (3) Le bénéfice net et le BPA pour le trimestre de 2007 comprenaient des ajustements liés aux impôts ayant eu une incidence favorable de 10 millions de dollars, ou trois cents par action, comparativement à 118 millions de dollars, ou 34 cents par action, à la période correspondante de 2006.
- (4) Se reporter à la section 11.2 du Rapport de gestion.

Darren Entwistle, président et chef de la direction de TELUS, a déclaré : « Je suis moins que satisfait de ces résultats trimestriels. Bien que la hausse de 11 % des produits d'exploitation et des abonnements du secteur des services sans fil et que celle de 8 % des produits du secteur de la transmission filaire de données soient demeurées solides, les résultats n'ont pas répondu aux attentes. Cette situation est largement attribuable aux frais excédentaires liés à la mise en œuvre du nouveau système de facturation et de service à la clientèle du secteur des services filaires ainsi qu'à l'arrivée de la transférabilité des numéros sans fil et à l'échec commercial du lancement de l'AMP'd Mobile. Nous sommes en voie de connaître un rendement bien meilleur au cours des prochains trimestres, comme le prouve la réitération de nos indications que nous avons publiées en 2007. »

« Malgré ce trimestre difficile, nous avons observé des faits nouveaux ayant une incidence positive notable, a ajouté M. Entwistle. Notamment, le contrat de 200 millions de dollars conclu avec le ministère de la Défense nationale (MDN) au cours du trimestre reflète l'efficacité constante de notre stratégie de croissance nationale axée sur nos services de transmission de données. Ce contrat confirme notre position de chef de file en ce qui a trait aux réseaux IP. Nous serons heureux de mettre en œuvre des services de télécommunications gérés d'envergure dans leurs établissements au pays et à l'étranger.

« Dans un autre ordre d'idées, de nombreuses spéculations et incertitudes n'ont cessé de peser sur le marché quant à l'éventuelle présentation, par TELUS, d'une nouvelle offre en vue d'acquérir BCE, a relevé M. Entwistle. Après un examen approfondi de cette possibilité et compte tenu d'une multitude de facteurs, nous confirmons aujourd'hui que TELUS n'a aucunement l'intention de présenter d'offre concurrente pour acquérir BCE. Nous estimons en effet que TELUS est une société autonome qui bénéficie d'une combinaison d'avoirs fortement axés sur la croissance et

d'une santé financière dont la cote de solvabilité est élevée, et qu'elle continuera, à l'avenir, d'accroître la valeur des investisseurs. »

Robert McFarlane, vice-président directeur et chef des finances, a souligné : « TELUS a fait preuve d'une santé financière considérable lors du lancement réussi d'effets de commerce pouvant atteindre 800 millions de dollars et du refinancement des billets d'un montant de 1,5 milliard de dollars portant intérêts à 7,5 % et arrivant à échéance en juin 2007. Grâce à un taux pondéré attrayant de 4,8 % sur les 1 milliard de dollars amassés en mars et au coût réduit des effets de commerce, nous prévoyons profiter d'intérêts débiteurs réduits. Compte tenu de la récente évolution de l'industrie et du marché financier, l'excellente santé financière de TELUS et sa cote de solvabilité élevée devraient lui procurer un avantage concurrentiel à l'avenir. »

M. McFarlane a ajouté : « L'engagement de TELUS de remettre les liquidités excédentaires aux actionnaires a encore été démontré au cours du trimestre par le rachat de 2,7 millions d'actions. En raison de la nouvelle option de règlement en espèces net liée aux options sur actions en 2007, nous avons pu accélérer le processus de réduction du nombre d'actions en circulation. »

Le présent communiqué contient des déclarations de nature prospective au sujet d'événements futurs et des résultats financiers et d'exploitation prévus de TELUS. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la société qu'elle émette des hypothèses et ils sont soumis à des risques et à des incertitudes. Le risque que les énoncés prospectifs ne soient pas exacts existe et est important. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces déclarations puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et les résultats futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont énoncés dans les déclarations prospectives. Par conséquent, le présent communiqué est soumis à la limitation de responsabilité et est publié entièrement sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses visant les prévisions pour 2007 et les achats d'actions), des réserves et des facteurs de risque mentionnés dans le Rapport de gestion – Le 1^{er} août 2007.

POINTS SAILLANTS DES DONNÉES D'EXPLOITATION

Services sans fil de TELUS

- Les ajouts nets d'abonnés ont progressé de 3,5 %, se chiffrant à 128 200, soit un solide résultat pour un deuxième trimestre étant donné l'accroissement de la concurrence. Ces ajouts ont consisté en 99 200 nouveaux abonnés aux services postpayés et en 29 000 nouveaux abonnés aux services prépayés.
- Les produits d'exploitation ont grimpé de 103 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au trimestre comparable de 2006, s'établissant à 1,05 milliard de dollars au deuxième trimestre de 2007.
- Le PMAA (produit moyen mensuel par appareil d'abonné) a augmenté de 0,7 %, atteignant 63,65 \$. Le PMAA tiré des services de transmission de données a bondi de 48 %, s'établissant à 6,58 \$, ce qui fait plus que contrebalancer le déclin actuel observé dans le PMAA tiré des services de transmission de la voix.
- Le BAIIA (ajusté) a progressé de 12 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2006, ce qui représente un gain de 3 %.
- Le coût d'acquisition par ajout brut a grimpé de 8 % en glissement annuel, s'établissant à 425 \$ en raison du financement plus élevé sur certains appareils populaires ainsi que des frais accrues de publicité et de promotion liés à l'arrivée de la transférabilité des numéros sans fil (TNSF).
- Deux tiers de la hausse de 30 millions de dollars des frais d'acquisition sont liés à un nombre de branchements bruts plus élevé, par ailleurs, les frais de rétention ont augmenté de 27 millions de dollars, ces deux situations sont largement attribuables à la TNSF.
- Le taux mensuel de désabonnement regroupé est passé de 1,30 % il y a un an à 1,45 % au deuxième trimestre de 2007, lequel est le premier trimestre complet depuis la mise en œuvre de la TNSF. Le taux de désabonnement des services postpayés est demeuré bas à 1,07 %.
- Le flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) en fonction du BAIIA (ajusté) a diminué de 14 millions de dollars, ou 5 %, se chiffrant à 279 millions de dollars pour le trimestre en raison des dépenses en immobilisations accrues, y compris les investissements constants dans les réseaux sans fil haute vitesse.

Services filaires de TELUS

- À 1,2 milliard de dollars, les produits d'exploitation ont diminué de 10 millions de dollars, ou 0,8 %, au deuxième trimestre de 2007 par rapport à la période correspondante de 2006. Ce recul découle du déclin des produits tirés des communications locales et interurbaines qui a en partie annulé la croissance des services de transmission de données.
- Les produits d'exploitation liés à la transmission de données ont progressé de 32 millions de dollars, ou 8 %, grâce à la forte croissance sur douze mois des services Internet haute vitesse et des services de transmission de données améliorés.
- Les produits d'exploitation des services interurbains ont reculé de 38 millions de dollars, ou 19 %, en raison d'une baisse des tarifs à la minute moyens et du volume à la minute pour les services de gros, en partie compensée par un accroissement des volumes à la minute des services de détail. De plus, les produits d'exploitation ont été influencés par une réduction ponctuelle de 13 millions de dollars découlant de la mise en œuvre du système de facturation.
- Le BAIIA (ajusté) a reculé de 22 millions de dollars, ou 5 %, en raison de charges accrues, dont des dépenses ponctuelles liées à l'appui et à la mise au point du nouveau système de facturation et de service à la clientèle. S'il avait été normalisé en fonction des coûts de mise en œuvre du système, le BAIIA aurait affiché une hausse de 1,5 %.
- L'ajout net d'abonnés à Internet haute vitesse de TELUS s'est chiffré à 13 900, faisant grimper la clientèle du service haute vitesse de TELUS à 962 700 abonnés, ce qui représente une hausse de 16 % comparativement à il y a un an. L'ajout net au service Internet haute vitesse a connu une réduction en raison de contraintes

d'approvisionnement liées à la mise en œuvre du nouveau système de facturation et de service à la clientèle en Alberta.

- Le nombre de lignes d'accès au réseau a diminué de 48 000 au cours du trimestre. Le nombre total de lignes d'accès au réseau est inférieur de 3,1 % à celui d'il y a un an, résultat des pertes constantes des lignes résidentielles liées à la concurrence et à la substitution par les services sans fil, pertes partiellement contrebalancées par une hausse des lignes d'accès commerciales.
- Le flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) en fonction du BAIIA (ajusté) a diminué de 14 %, s'établissant à 125 millions de dollars, en raison de la réduction du BAIIA découlant de la mise en œuvre du nouveau système de facturation intégré en Alberta.

Faits nouveaux concernant le secteur des télécommunications canadien

Processus de révision stratégique de BCE - TELUS ne dépose aucune offre concurrente pour acquérir BCE

À la mi-avril 2007, le plus important fournisseur de services de télécommunications au Canada, BCE, a annoncé, sous la pression des investisseurs, qu'il procédait à une révision de sa stratégie afin d'augmenter la valeur pour ses actionnaires. Trois consortiums, incluant des caisses de retraite canadiennes et des investisseurs de capitaux privés américains ont signé des accords de confidentialité et de moratoire pour avoir accès aux documents de BCE qui leur permettraient de préparer une offre éventuelle auprès des actionnaires de BCE dans le cadre d'une vente aux enchères concurrentielles. Le 21 juin 2007, TELUS a confirmé avoir conclu un accord de confidentialité et de moratoire mutuel et a annoncé qu'elle poursuivait des discussions non exclusives en vue d'acquérir BCE en se fondant sur une approche financière qui maintiendrait des cotes de crédit de qualité. Le 26 juin, les trois consortiums ont soumis des offres en vue d'acquérir BCE, alors que TELUS annonçait que les lacunes du processus de soumission pour le rachat de BCE l'empêchaient de soumettre une offre dans le cadre du processus de révision stratégique annoncé par BCE.

Le 30 juin, BCE a annoncé la conclusion d'une entente définitive en vue de son acquisition par un consortium dirigé par Teachers Private Capital, division du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Le conseil de BCE a recommandé aux détenteurs d'actions ordinaires de la société d'accepter l'offre, en contrepartie d'un paiement en espèces de 42,75 \$ par action ordinaire. Les autres membres du consortium comprenaient Providence Equity Partners, Madison Dearborn Partners et la Banque Toronto-Dominion. Si elle est acceptée, cette offre devrait entraîner un niveau d'endettement élevé à BCE en raison des quantités importantes d'obligations de qualité inférieure émises pour financer l'opération.

En juillet, Telus a poursuivi son examen afin de vérifier si la société devait éventuellement présenter une offre concurrente pour acquérir BCE. TELUS a terminé cet examen et n'a aucunement l'intention de soumettre d'offre concurrente à cette fin.

TELUS, membre fondateur de la nouvelle commission indépendante de traitement des plaintes des consommateurs

Le 23 juillet, une nouvelle commission indépendante de traitement des plaintes dans le secteur des télécommunications, appelé Commissaire des plaintes relativement aux services de télécommunications (CPRST), a été lancée dans le but d'aider les consommateurs et les petites entreprises à résoudre des problèmes concernant certains services. Le CPRST a été créé en réponse au ministre de l'Industrie qui demandait aux fournisseurs de services de télécommunications de collaborer pour fonder et financer cet organisme indépendant. Les membres fondateurs, TELUS, Bell Aliant, Bell Canada, SaskTel, MTS Allstream, Rogers, Virgin Mobile, Cogeco, Vidéotron et Vonage, ont déposé auprès du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), aux fins d'analyse, une proposition conjointe relative à la structure et au mandat du nouvel organisme. Le CPRST a pour mandat d'assister les

consommateurs quand le processus normal de traitement des plaintes auprès des sociétés membres ne permet pas de résoudre leurs problèmes.

Fort McMurray est l'un des premiers marchés où le service téléphonique résidentiel est déréglementé

Le 25 juillet 2007, le CRTC a annoncé qu'il a accepté la demande de TELUS visant la déréglementation des services téléphoniques résidentiels locaux à Fort McMurray, en Alberta. TELUS a également déposé une demande de déréglementation des services téléphoniques résidentiels pour la région de Vancouver, Victoria, Edmonton, Calgary et Rimouski, après l'annonce faite le 4 avril 2007 par Industrie Canada voulant que les sociétés de télécommunications peuvent demander une déréglementation dans les localités où une concurrence importante existe. TELUS a, par la suite, demandé une déréglementation des services téléphoniques d'affaires dans les centrales couvrant 78 % des lignes d'affaires en Colombie-Britannique et en Alberta, ainsi que 52 % des lignes d'affaires dans l'Est du Québec.

La nouvelle réglementation permet à un fournisseur de services de télécommunications titulaire de faire une demande de déréglementation au CRTC dans toutes les localités où les clients peuvent choisir entre plusieurs fournisseurs de services et dans lesquelles le demandeur respecte certains critères de qualité en matière de service depuis six mois. La nouvelle réglementation stipule que les services d'affaires locaux seront déréglementés là où existe un choix entre au moins deux fournisseurs de services de téléphonie possédant leur propre infrastructure de réseau. Les services aux consommateurs seront déréglementés là où il existe un choix d'au moins trois fournisseurs de services possédant leur propre infrastructure de réseau, l'un d'eux pouvant être un fournisseur de services sans fil.

Nouvelles concernant l'entreprise

TELUS obtient un contrat de 200 millions de dollars du ministère de la Défense nationale

À l'issue d'un appel d'offre, le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada a sélectionné TELUS pour l'approvisionnement et la gestion de services de télécommunications destinés au ministère de la Défense nationale (MDN). La valeur estimative du contrat des services réseaux mondiaux de la défense est de 200 millions de dollars.

TELUS fournira au MDN des services de télécommunications gérés, y compris la transmission de la voix, de données et de vidéo, de même que des solutions IP, au pays et à l'étranger.

Refinancement de la dette à hauteur de 1,5 milliard de dollars

En mai 2007, TELUS amorçait un programme d'effets de commerce non garantis, comportant un crédit de sûreté assuré par une partie de sa facilité de crédit, lui permettant d'émettre jusqu'à 800 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) en effets de commerce, à des fins générales.

À l'aide du produit généré par l'émission obligataire de 1 milliard de dollars de TELUS en mars 2007 assorti d'un paiement de principal et d'intérêts d'environ 4,8 %, le programme d'effets de commerce et la titrisation des comptes débiteurs, TELUS a racheté ses billets émis en souscription publique de 1,5 milliard de dollars (1,17 milliard de dollars américains) à 7,5 % et échéant le 1er juin 2007.

TELUS poursuit ses rachats d'actions

Au deuxième trimestre, TELUS a continué de racheter des actions au terme d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (RCNA). Environ 2,7 millions d'actions ont été rachetées, pour une dépense totale de 170 millions de dollars. Depuis décembre 2004, TELUS a racheté un total de 45,6 millions d'actions pour 2,14 milliards de dollars dans le cadre de trois programmes de RCNA se déroulant dans le cours normal des activités, ce qui a réduit de 7,5 % le nombre d'actions en circulation.

Contrat avec Closing the Gap Healthcare Group

TELUS a signé un contrat avec Closing the Gap Healthcare Group, fournisseur ontarien de services de santé, en vue de la mise en œuvre des Solutions pour soins de santé publics de TELUS. Ces solutions permettront aux fournisseurs mobiles de soins du groupe d'avoir accès aux dossiers et aux résultats de tests des patients au moyen d'une connexion sécurisée à un portable ou à un ANP, et de partager instantanément des renseignements critiques avec d'autres fournisseurs de soins de santé grâce à la même connexion.

TELUS, qui a conclu une entente exclusive de partenariat avec Healthphone, société néo-zélandaise de conception de logiciels, pourra mettre en œuvre et héberger les solutions logicielles de Healthphone au Canada. Les Solutions pour soins de santé publics sont optimisées par Healthphone, partenaire mondial de Microsoft en ce qui a trait aux solutions de pointe en gestion des soins de santé de longue durée.

Dans le cadre de cette entente, TELUS mettra en œuvre les Solutions pour soins de santé publics, hébergera et gèrera l'application, offrira la connectivité réseau et l'appui à la sécurité, fournira un service à la clientèle accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 de même que le matériel voulu, comme les ANP et les téléphones cellulaires, et l'ensemble de l'infrastructure et des serveurs.

TELUS obtient un prix pour la solution Emergency Management Operating System

En juillet, CATAAlliance a décerné à TELUS un prix récompensant la réalisation d'un produit exceptionnel, pour sa solution Emergency Management Operating System (EMOS), soulignant l'excellence technique, l'innovation et un esprit de leadership. EMOS est un système Web géré et sûr qui prend en charge les opérations d'atténuation, de préparation, d'intervention et de récupération liées aux situations d'urgence. Il donne aux gouvernements et aux premiers intervenants accès à des informations en temps réel au moyen d'un système de cartographie en ligne, leur permettant de partager des informations critiques instantanément. Faisant partie de la suite de produits et services SafetyNet de TELUS, la solution EMOS a été utilisée par les gouvernements de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan.

TELUS accélère son service sans fil

TELUS a mis en œuvre des débits encore plus rapides pour son service de réseau sans fil haute vitesse (EVDO) en procédant à des mises à niveau du service EVDO Rev A. Maintenant offert dans les régions où est concentrée 60 % de la population canadienne, la version mise à niveau offre des débits montants jusqu'à sept fois plus rapides que ceux des services EVDO antérieurs, les débits montants s'établissant en général entre 300 et 400 kilobits par seconde et atteignant des vitesses maximales de 1,8 mégabit par seconde. TELUS a investi plus de 100 millions de dollars pour offrir aux consommateurs cette technologie de pointe sur le réseau sans fil le plus puissant au Canada.

Blackberry, version internationale

En juin, TELUS présentait le téléphone intelligent BlackBerry 8830 World Edition, étoffant la gamme d'appareils TELUS sans fil destinés aux voyageurs internationaux. Le BlackBerry sans fil à haut débit est compatible avec les réseaux AMRC et GSM, ce qui permet aux clients membres du jet-set de rester branchés à leurs services électroniques et vocaux. Le modèle 8830 est également le premier BlackBerry de TELUS à prendre en charge un lecteur de musique et de vidéos, de même que le Routeur de TELUS.

TELUS réitère son intérêt pour la musique en commanditant Canadian Idol et en lançant un tout nouveau lecteur de musique

TELUS est de retour pour une deuxième année en tant que commanditaire sans fil de Canadian Idol. Grâce à cette commandite, les clients de TELUS ont accès à du contenu Idol exclusif, notamment des téléchargements des numéros des concurrents à l'aide de Musique sans fil TELUS, des sonneries et des vidéos de leurs prestations hebdomadaires.

Au cours du trimestre, TELUS a également lancé le Samsung m620, un téléphone cellulaire doublé d'un lecteur de musique. Cet appareil mince a deux faces, l'une étant un téléphone cellulaire et l'autre, un lecteur multimédia aux lignes stylisées permettant d'accéder à Musique sans fil TELUS et à TELUS Radio sans fil. Pour aider les concurrents de Canadian Idol à communiquer avec leurs amis et famille et à combler leurs besoins musicaux, un appareil Samsung m620 a été remis à chacun des 10 premiers finalistes.

AMP'd Mobile

En mars 2007, AMP'd Mobile Canada Inc. lançait ses services de divertissement, d'information et de messagerie sans fil interactifs et personnalisés, ciblant le lucratif segment des jeunes adultes canadiens. Au début de juin, la société mère américaine AMP'd Mobile, Inc. entamait une procédure de faillite. Certains des frais liés au lancement canadien se sont répercutés sur nos résultats d'exploitation. Qui plus est, au deuxième trimestre, une dévaluation de l'investissement de TELUS en capital-risque dans la société mère a été engagée et d'autres rectifications ont été apportées, frais qui sont décrits en détail dans la Section 4.2 du rapport de gestion. Les ventes d'AMP'D Mobile ont été interrompues au Canada. TELUS réaffirme toutefois son engagement à l'égard des clients d'AMP'd Mobile en veillant à ce que tous les services de transmission de la voix et de messagerie de base continuent à fonctionner, et ce, jusqu'à ce que la société soit en mesure de communiquer avec les abonnés afin de leur offrir un forfait comparable ou plus attrayant de services de transmission de la voix et autres services multimédia de la gamme EUPHORIK.

Encan pour devenir caddie à l'occasion du tournoi TELUS World Skins Game

TELUS a amassé 220 000 dollars au profit de la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile grâce à un encan de bienfaisance pour devenir caddie, un concours de coups de départ, un concours de normale-3 et d'autres activités lors du tournoi TELUS World Skins Game tenu en juin au club de golf The Raven at Lora Bay, en Ontario. Cinq amateurs de golf canadiens ont pu réaliser le rêve de tout golfeur : servir de caddie à une étoile de la PGA participant au tournoi Skins, grâce à l'encan de bienfaisance du tournoi TELUS World Skins Game sur eBay. Stephen Ames, grand favori du public canadien, a fait grimper les enchères en y ajoutant deux laissez-passer pour une séance d'entraînement au Masters de golf 2008 qui se tiendra à Augusta, en Géorgie.

Le conseil de collectivité de TELUS à Victoria

Pendant le trimestre, TELUS a lancé un huitième conseil de collectivité à Victoria. Les conseils, qui s'inscrivent dans un programme national, sont composés de représentants clés de la communauté et de membres de l'équipe de direction locale de TELUS qui ont pour mandat d'établir des liens avec des organismes caritatifs locaux et de les inviter à demander des dons pouvant atteindre 20 000 dollars pour des projets permettant à des enfants de partir du bon pied dans la vie. Le conseil de collectivité de TELUS à Victoria est présidé par Mel Cooper – cadre de longue date de l'industrie de la radiodiffusion de la Colombie-Britannique et lauréat de l'Ordre du Canada, de l'Order of British Columbia, d'un prix pour l'ensemble de ses réalisations et d'un prix de l'entrepreneur de l'année.

TELUS reconnue pour sa conscience sociale

Ce trimestre, TELUS a été reconnue en tant qu'entreprise socialement responsable par deux groupes.

À l'échelle nationale, TELUS a été nommée parmi les 50 entreprises les plus socialement responsables par Corporate Knights, entreprise canadienne spécialisée dans la responsabilité

sociale d'entreprise. Corporate Knights compile cette liste à partir d'indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

TELUS a également été honorée en tant que l'une des entreprises les plus respectées de l'Alberta par Alberta Venture magazine, les lecteurs ayant placé TELUS au premier rang dans la catégorie des services commerciaux. On leur a demandé d'évaluer les entreprises albertaines qu'ils considéraient parmi les plus respectables en fonction des critères suivants : rendement de l'entreprise, culture d'innovation, marque d'entreprise, pratique en matière de ressources humaines, gestion de l'environnement et participation au sein de la collectivité.

Déclaration de dividende

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de trente-sept cents et demi (0,375 \$) par action ordinaire et par action sans droit de vote en circulation, payable le 1er octobre 2007 aux actionnaires dûment inscrits à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2007. Il s'agit d'une hausse de 36 % par rapport au dividende trimestriel de 0,275 \$ versé en 2006.

Relations avec les médias :

Allison Vale

416-629-6425

allison.vale@telus.com

Relations avec les investisseurs :

Robert Mitchell

416-279-3219

ir@telus.com

À propos de TELUS

TELUS (T et T.A à la Bourse de Toronto et TU à la Bourse de New York) est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications au Canada, grâce à des produits d'exploitation annuels de 8,9 milliards de dollars et à 10,9 millions de connexions clients, dont 5,3 millions d'abonnés à des services sans fil, 4,5 millions de lignes d'accès pour réseau filaire et 1,1 million d'abonnés à des services Internet. TELUS offre une gamme complète de produits et de services de communication sans fil et filaire, notamment des services de transmission de données et de la voix, des services IP, et des services vidéo et de divertissement. Poursuivant leur objectif de former une entreprise citoyenne de premier plan au Canada, TELUS et les membres de son équipe donnent où ils vivent. Depuis 2000, ceux-ci ont versé plus de 91 millions de dollars à de nombreuses organisations caritatives et sans but lucratif, et fait plus de 1,7 million d'heures de bénévolat dans les communautés. En outre, TELUS a créé huit comités d'investissement communautaire d'un bout à l'autre du pays, lesquels dirigent ses initiatives philanthropiques. Pour obtenir de plus amples renseignements sur TELUS, veuillez consulter son site Web à l'adresse www.telus.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés portant sur des événements et des résultats financiers et d'exploitation futurs de TELUS Corporation (« TELUS » ou la « société ») qui sont de nature prospective. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Il existe un risque considérable que les prédictions, les hypothèses (voir ci-dessous) ou les autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs au sujet de la situation financière et de l'exploitation.

Les hypothèses à l'égard des indications pour 2007 incluent : une croissance économique conforme aux estimations formulées récemment par le Conference Board du Canada pour les provinces et le pays, dont une croissance réelle en 2007 d'environ 2,5 % du PIB (produit intérieur brut) du Canada; une concurrence accrue, relativement aux services filaires, dans le marché résidentiel et le marché des affaires, particulièrement de la part de câblodistributeurs et d'entreprises offrant des services voix sur protocole Internet (« VoIP »); l'abstention de la réglementation des services filaires locaux de détail dans les principaux marchés urbains où la société est l'entreprise titulaire d'ici le deuxième semestre de 2007; aucune autre réduction des prix à la consommation par suite d'un plafonnement des prix; un gain de 4,5 à 5 points de pourcentage au titre de la pénétration du marché des services sans fil; des charges au titre de la restructuration n'excédant pas 35 millions de dollars; un taux d'imposition effectif de 33 % à 34 %; un taux d'actualisation de 5,0 % et un rendement à long terme moyen prévu de 7,25 % au titre des régimes de retraite, soit des résultats inchangés par rapport à 2006; un nombre moyen d'actions en circulation se situant entre 330 millions et 335 millions; aucune acquisition prospective importante ni aucun dessaisissement prospectif important. L'achat possible d'un nombre maximal de 24 millions d'actions de TELUS sur une période de 12 mois dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté le 20 décembre 2006 pourrait avoir une incidence sur le résultat par action, les soldes de trésorerie, la dette nette et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus incluent, sans toutefois s'y limiter : la croissance et les fluctuations de l'économie (y compris le rendement et la capitalisation du régime de retraite et les charges afférentes), les dépenses en immobilisations (y compris les achats possibles de licences d'utilisation de spectre), les exigences en matière de financement et d'endettement (y compris les rachats d'actions), les questions fiscales (y compris la déchéance ou le report du paiement de montants importants d'impôts en espèces), les développements touchant les ressources humaines (y compris les interruptions de travail possibles), les progrès technologiques (y compris le recours à des systèmes et à la technologie de l'information), les changements à la réglementation (y compris l'abstention de la réglementation des services locaux, la transférabilité des numéros de services sans fil, les règles, les processus et les coûts relatifs aux futures mises aux enchères de spectre, ainsi que les modifications possibles des restrictions à la propriété étrangère); les risques liés aux processus (y compris les réorganisations internes, la conversion des systèmes existants et l'intégration du système de facturation), les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement, les litiges et les questions d'ordre juridique, les événements touchant la poursuite des activités (y compris les menaces provenant de l'activité humaine et les menaces naturelles), les acquisitions ou dessaisissements prospectifs, et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les documents d'information publiés par TELUS, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (à l'adresse www.sedar.com) et aux États-Unis, y compris sur formulaire 40-F, (sur le site EDGAR à l'adresse www.sec.gov).

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2006 et du rapport de gestion du premier trimestre de 2007 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées à la rubrique 10 du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

Le 1^{er} août 2007

Le rapport de gestion qui suit constitue une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de TELUS Corporation pour le trimestre et le semestre terminés les 30 juin 2007 et 2006, qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS. Ce rapport contient des données prospectives qui renvoient à la déclaration de la société à l'égard des énoncés prospectifs figurant plus haut et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci.

Les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada qui diffèrent à certains égards des PCGR des États-Unis. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires pour un sommaire des principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis dans la mesure où ils concernent TELUS. Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ont été revus par le comité de vérification de TELUS et approuvés par le conseil d'administration de cette dernière. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens.

TELUS présente certaines mesures non définies par les PCGR et fournit des indications à ce sujet parce qu'elles constituent des mesures auxquelles la direction a recours pour évaluer le rendement de la société et de ses unités et secteurs d'exploitation. Les mesures non définies par les PCGR servent à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt et à gérer la structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Pour plus de détails sur la définition, le calcul et le rapprochement des mesures non définies par les PCGR présentées dans les états consolidés, les lecteurs doivent se reporter à la rubrique 11, « Rapprochement des mesures non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation ».

Rapport de gestion – contenu

Rubrique	Description
1. Introduction et sommaire du rendement	Résumé des résultats consolidés de TELUS pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2007.
2. Activités principales, vision et stratégie	Exemples d'activités à l'appui des six impératifs stratégiques de TELUS.
3. Catalyseurs clés de rendement	Priorités de TELUS pour 2007.
4. Capacité d'obtenir des résultats	Mise à jour sur la capacité de TELUS d'obtenir des résultats.
5. Résultats d'exploitation	Analyse détaillée des résultats d'exploitation du deuxième trimestre et du premier semestre de 2007.
6. Situation financière	Analyse des modifications apportées au bilan pour le semestre terminé le 30 juin 2007.
7. Situation de trésorerie et sources de financement	Analyse des flux de trésorerie, des liquidités, des facilités de crédit, ainsi que d'autres informations.
8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables	Description des estimations comptables critiques ainsi que des modifications de conventions comptables.
9. Indications pour l'exercice 2007	Indications révisées de TELUS pour l'exercice 2007.
10. Risques et gestion des risques	Mise à jour sur les risques et incertitudes avec lesquels TELUS doit composer et sur les méthodes qu'elle utilise pour assurer la gestion de ces risques.
11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation	Description, calcul et rapprochement de certaines mesures qu'utilise la direction.

1. Introduction et sommaire du rendement

1.1 Importance relative de l'information à fournir

La direction décide si une information est importante ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée.

1.2 Faits nouveaux concernant l'industrie canadienne des télécommunications

Au milieu d'avril 2007, BCE Inc., le plus important fournisseur de services de télécommunications au Canada, annonçait la mise en œuvre d'un processus d'examen stratégique. Trois consortiums comprenant des caisses de retraite canadiennes et des sociétés d'investissement privé américaines ont signé des ententes de non-divulgaration et de moratoire leur donnant accès à une salle des documents de BCE, aux fins de la préparation possible d'une offre d'achat devant être présentée aux actionnaires de BCE en vertu d'un processus d'enchères concurrentielles. Le 21 juin 2007, TELUS a confirmé qu'elle avait conclu une entente mutuelle de non-divulgaration et de moratoire et qu'elle avait amorcé

des discussions sur une base non exclusive aux fins de l'acquisition de BCE. Le 26 juin, les trois consortiums ont présenté des offres d'achat visant BCE, et TELUS a annoncé qu'il lui était impossible de présenter une offre dans le cadre du processus d'examen stratégique annoncé par BCE, en raison des lacunes dans le processus d'appel d'offres de BCE. Le 30 juin, BCE a annoncé la conclusion d'une entente définitive en vue de son acquisition par un consortium dirigé par Teachers Private Capital, une division du Régime de retraite des enseignants et des enseignantes de l'Ontario. Le conseil d'administration de BCE a recommandé que les porteurs d'actions ordinaires acceptent l'offre en espèces de 42,75 \$ par action ordinaire. D'autres membres du consortium comprennent Providence Equity Partners Inc. et Madison Dearborn Partners, LLC. En juillet, TELUS a poursuivi son évaluation à savoir si elle pouvait faire une offre concurrentielle pour BCE. À la suite de cette évaluation, TELUS a décidé de ne pas déposer d'offre concurrentielle pour acquérir BCE. Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

En juillet 2007, le ministre de l'Industrie et le ministre des Finances ont annoncé la mise sur pied d'un groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence, chargé d'examiner la réglementation canadienne en matière de concurrence et d'investissement, à savoir la *Loi sur la concurrence* et la *Loi sur l'investissement Canada*. Le groupe d'étude devrait présenter son rapport au ministre de l'Industrie au plus tard le 30 juin 2008. Les répercussions pour l'industrie des télécommunications incluent la modification possible, ou la suppression, de la participation maximale de 47 % que peut détenir une compagnie étrangère dans une société de télécommunications. Se reporter à la rubrique 10.1, « Réglementation – Restrictions à la propriété étrangère ».

Le 23 juillet, une nouvelle commission indépendante chargée d'étudier les plaintes relatives aux services de télécommunications, appelée le Commissaire des plaintes relativement aux services de télécommunications (le « CPRST »), a été créée pour aider les consommateurs et les petites entreprises à résoudre les plaintes non réglées liées aux services reçus. Le CPRST a été créé en réponse à une demande présentée par le ministre de l'Industrie aux sociétés de télécommunications, dans laquelle il les enjoignait de collaborer afin de mettre en place et de financer cet organisme indépendant. Les membres fondateurs, à savoir TELUS, Bell Aliant, Bell Canada, SaskTel, MTS Allstream, Rogers, Virgin Mobile, Cogeco, Vidéotron et Vonage ont déposé une proposition conjointe concernant la structure et le mandat du nouvel organisme auprès du CRTC (le « Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes »), afin qu'il l'examine. Le CPRST entend fournir son aide lorsque le processus de résolution habituel des sociétés membres ne permet pas de résoudre les plaintes.

1.3 Sommaire des résultats consolidés

(en millions de dollars, sauf les actions, les montants par action, le nombre d'abonnés et les ratios)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
États consolidés des résultats						
Produits d'exploitation	2 228,1	2 135,2	4,4 %	4 433,7	4 215,7	5,2 %
Bénéfice d'exploitation	493,8	515,0	(4,1) %	890,8	974,6	(8,6) %
Charge au titre de l'option de règlement en espèces net lié aux options ¹	1,8	—	—	175,3	—	—
Bénéfice d'exploitation (ajusté)	495,6	515,0	(3,8) %	1 066,1	974,6	9,4 %
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	348,1	377,9	(7,9) %	623,7	706,2	(11,7) %
Charge au titre de l'option de règlement en espèces net lié aux options	1,8	—	—	175,3	—	—
Bénéfice avant impôts (ajusté)	349,9	377,9	(7,4) %	799,0	706,2	13,1 %
Bénéfice net	253,1	356,6	(29,0) %	447,9	566,7	(21,0) %
Charge au titre de l'option de règlement en espèces net lié aux options, après impôts	1,3	—	—	109,0	—	—
Bénéfice net (ajusté)	254,4	356,6	(28,7) %	556,9	566,7	(1,7) %
Bénéfice par action, de base (en dollars)	0,76	1,03	(26,2) %	1,34	1,63	(17,8) %
Charge au titre de l'option de règlement en espèces net lié aux options, par action	—	—	—	0,33	—	—
Bénéfice par action, de base (ajusté) ² (en dollars)	0,76	1,03	(26,2) %	1,67	1,63	2,5 %
Bénéfice par action, dilué (en dollars)	0,75	1,02	(26,5) %	1,32	1,62	(18,5) %
Dividendes en espèces déclarés par action (en dollars)	0,375	0,275	36,4 %	0,75	0,55	36,4 %
États consolidés des flux de trésorerie						
Rentrées liées aux activités d'exploitation	1 061,9	813,0	30,6 %	1 522,5	1 486,1	2,4 %
Sorties liées aux activités d'investissement	477,8	486,1	(1,7) %	870,1	802,2	8,5 %
Dépenses en immobilisations	481,8	458,8	5,0 %	863,7	779,3	10,8 %
Sorties liées aux activités de financement	1 115,9	344,4	n.s.	638,7	711,1	(10,2) %
Nombre d'abonnés et autres mesures						
Nombre de connexions ³ (en milliers) au 30 juin	10 885	10 404	4,6 %			
BAIIA ⁴	884,6	897,1	(1,4) %	1 648,9	1 759,8	(6,3) %
Charge au titre de l'option de règlement en espèces net lié aux options	1,8	—	—	175,3	—	—
BAIIA (ajusté) ⁴	886,4	897,1	(1,2) %	1 824,2	1 759,8	3,7 %
Flux de trésorerie disponibles ⁵	161,7	191,0	(15,3) %	642,5	826,6	(22,3) %
Ratios d'endettement et de distribution						
Ratio dette nette/total des capitaux investis (en pourcentage) ⁶	48,0	47,8	0,2 pt			
Ratio dette nette/BAIIA — excluant les coûts de restructuration ⁶	1,8	1,8	—			
Ratio de distribution (en pourcentage) ⁷	50	46	4 pts			
n.s. non significatif, pt(s) — point(s) de pourcentage						
1. Charge hors trésorerie comptabilisée en 2007 relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options sur actions attribuées avant 2005.						
2. Le bénéfice par action de base (ajusté) exclut la charge comptabilisée relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options; il est régulièrement communiqué au principal responsable de l'exploitation et il correspond à la définition utilisée aux fins de l'établissement des objectifs et des indications révisées de TELUS concernant le bénéfice par action de base pour 2007.						
3. Le total du nombre d'abonnés au sans-fil, de lignes d'accès au réseau et d'abonnés à Internet à la fin des périodes respectives.						
4. Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ». Le BAIIA (ajusté) est régulièrement communiqué au principal responsable de l'exploitation et il correspond à la définition utilisée aux fins de l'établissement des objectifs et des indications révisées de TELUS concernant le BAIIA pour 2007.						
5. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».						
6. Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».						
7. Taux de dividende annualisé actuel déclaré par action, divisé par le bénéfice de base par action sur 12 mois.						

Selon les indications de TELUS pour l'exercice 2007, qui sont décrites à la rubrique 9 du rapport de gestion du premier trimestre de 2007, la société prévoyait inscrire une charge hors trésorerie d'environ 180 millions de dollars au poste Charges d'exploitation, relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options sur actions attribuées avant 2005. Pour le semestre terminé le 30 juin 2007, la société a comptabilisé une charge de 175,3 millions de dollars (109,0 millions de dollars après impôts dans le bénéfice net, ou 33 cents par action) dans le poste Charges d'exploitation.

Les faits saillants pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2007, dont une analyse est présentée à la rubrique 5, « Résultats d'exploitation », comprennent ce qui suit :

- Le nombre de connexions a augmenté de 481 000 au cours de la période de 12 mois terminée le 30 juin 2007. Le nombre d'abonnés au sans-fil s'est établi à 5,27 millions, en hausse de 11,3 %, le nombre d'abonnés à Internet s'est élevé à 1,135 million, en hausse de 8,3 %, et le nombre de lignes d'accès au réseau s'est chiffré à 4,48 millions, en baisse de 3,1 %.

- Les produits d'exploitation se sont accrus de 92,9 millions de dollars et de 218,0 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006, en raison principalement de l'augmentation des produits tirés des services de réseau sans fil et des services filaires de transmission de données, qui a largement neutralisé la baisse des produits tirés des services interurbains.
- Le bénéfice d'exploitation a diminué de 21,2 millions de dollars et de 83,8 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Le bénéfice d'exploitation ajusté de manière à ne pas tenir compte de la charge hors trésorerie comptabilisée en 2007 relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options a diminué de 19,4 millions de dollars au deuxième trimestre et a augmenté de 91,5 millions de dollars au premier semestre. Au deuxième trimestre, l'augmentation du BAIIA (ajusté) du secteur des services sans fil et la réduction de l'amortissement des immobilisations corporelles ont été largement neutralisées par le recul du BAIIA (ajusté) du secteur des services filaires et par la hausse de la charge d'amortissement liée au système de facturation et de service à la clientèle du secteur des services filaires mis en service en mars. Au premier semestre, la hausse du BAIIA (ajusté) du secteur des services sans fil et la réduction de l'amortissement net des immobilisations corporelles et des actifs incorporels ont contrebalancé la baisse du BAIIA (ajusté) du secteur des services filaires.
- Le bénéfice avant impôts a reculé de 29,8 millions de dollars et de 82,5 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006. En excluant l'incidence de l'option de règlement en espèces net lié aux options, le bénéfice avant impôts a diminué de 28,0 millions de dollars et augmenté de 92,8 millions de dollars, respectivement, en raison des variations du bénéfice d'exploitation ajusté ainsi que de la radiation de placements au deuxième trimestre de 2007, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la baisse des coûts de financement au premier semestre.
- Le bénéfice net tient compte des ajustements fiscaux favorables d'environ 10 millions de dollars ou 3 cents par action constatés au deuxième trimestre de 2007, ainsi que des ajustements fiscaux favorables d'environ 14 millions de dollars ou 4 cents par action comptabilisés au premier semestre de 2007. Ces ajustements se sont élevés à environ 118 millions de dollars ou 34 cents par action au deuxième trimestre de 2006, et à 115 millions de dollars ou 33 cents par action au premier semestre de 2006.
- Le bénéfice net a reculé de 103,5 millions de dollars et le bénéfice par action, de 27 cents, au deuxième trimestre de 2007, comparativement à la période correspondante de 2006. Au premier semestre de 2007, le bénéfice net et le bénéfice par action ont diminué de 118,8 millions de dollars et de 29 cents, respectivement, par rapport à la période correspondante de 2006. En excluant l'incidence de l'option de règlement en espèces net lié aux options pour le premier semestre de 2007, le bénéfice net (ajusté) a reculé de 9,8 millions de dollars et le bénéfice par action de base (ajusté) a augmenté de 4 cents.
- Le nombre moyen d'actions en circulation au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007 était environ 3 % moins élevé qu'en 2006, en raison des programmes de rachat d'actions et du nombre moins élevé d'actions émises découlant de l'option de règlement en espèces net lié aux options.

Les faits saillants du deuxième trimestre et du premier semestre de 2007, dont une analyse est présentée à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement », comprennent ce qui suit :

- Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 248,9 millions de dollars et de 36,4 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006, résultat qui tient en partie à une réduction des intérêts payés. Le produit tiré des créances titrisées a augmenté d'un montant net de 350 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007, par rapport à une augmentation de 135 millions de dollars au deuxième trimestre de 2006, ce qui se traduit par une augmentation des flux de trésorerie liés à l'exploitation de 215 millions de dollars.
- Les sorties liées aux activités d'investissement ont diminué de 8,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007 et elles ont progressé de 67,9 millions de dollars au premier semestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006. La diminution au deuxième trimestre tient principalement à une acquisition effectuée en 2006. L'augmentation des sorties liées aux activités d'investissement est imputable à la hausse des dépenses en immobilisations engagées afin de soutenir les nouvelles entreprises clientes dans le centre du Canada et d'assurer le maintien du réseau, de continuer d'accroître la capacité et la couverture des services numériques sans fil, et d'effectuer des investissements stratégiques dans la technologie de réseau sans fil à haute vitesse EVDO (d'après l'anglais *evolution data optimized*).

- Le 15 mai 2007, TELUS a mis en œuvre un programme d'effets de commerce non garantis, qui est garanti par une tranche de sa facilité de crédit, ce qui lui permet d'émettre des effets de commerce d'un montant maximal de 800 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains), dont le produit sera utilisé aux fins générales de la société.
- Les sorties liées aux activités de financement ont augmenté de 771,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007 et elles ont reculé de 72,4 millions de dollars au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. L'augmentation au deuxième trimestre tient compte du remboursement, le 1^{er} juin 2007, de 1 483,3 millions de dollars (1 166,5 millions de dollars US) au titre des billets à 7,50 % arrivés à échéance, neutralisé en partie par l'émission d'un montant net de 663,5 millions de dollars d'effets de commerce. Le recul au premier semestre tient compte de la diminution des sorties liées au rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« RCNA »), déduction faite de l'augmentation des versements de dividendes.
- Les flux de trésorerie disponibles ont reculé de 29,3 millions de dollars et de 184,1 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. La diminution au deuxième trimestre est imputable à la baisse du BAIIA déduction faite des coûts de restructuration et de la rémunération à base d'actions, ainsi qu'à la hausse des dépenses en immobilisations neutralisée en partie par la baisse des intérêts payés. Le recul au premier semestre de 2007 tient à la diminution du BAIIA déduction faite des coûts de restructuration, à la hausse des dépenses en immobilisations et à la baisse des recouvrements d'impôts en espèces, facteurs neutralisés en partie par la charge de rémunération à base d'actions, laquelle a excédé les paiements, et par la diminution des intérêts payés.
- Le ratio de la dette nette par rapport au total des capitaux investis au 30 juin 2007 s'élevait à 48 %, soit un résultat situé dans la fourchette à long terme visée de 45 % à 50 %.
- Le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA s'est établi à 1,8, soit un résultat qui est demeuré dans la fourchette à long terme visée de 1,5 à 2,0 fois.
- Le ratio de distribution de 50 %, qui correspond au dividende annualisé déclaré au deuxième trimestre divisé par le résultat par action sur 12 mois, s'est établi dans la fourchette visée de 45 % à 55 % des bénéfices nets prévisibles. Les ajustements fiscaux favorables sur 12 mois ont pour ainsi dire neutralisé l'incidence défavorable de l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options en 2007.

2. Activités principales, vision et stratégie

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité à la mise en garde concernant les énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion. Elle est également assujettie à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2006 et du rapport de gestion du premier trimestre de 2007 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées à la rubrique 10 du présent rapport de gestion.

Les activités principales, la vision et la stratégie de TELUS sont présentées en détail dans le rapport de gestion annuel 2006. Les activités récentes à l'appui des six impératifs stratégiques de la société et les événements ayant des répercussions sur ces impératifs sont les suivants :

Se doter de moyens nationaux pour les services de données, IP, de voix et sans fil

En mai, TELUS annonçait qu'elle prévoit investir 23 millions de dollars au Québec d'ici l'automne 2007, aux fins de l'amélioration de la couverture offerte par son réseau numérique sans fil 1X et de son expansion dans plus de 30 collectivités supplémentaires, ainsi que de l'amélioration de la couverture actuelle du réseau numérique dans le Grand Montréal et dans la région de Québec, en raison de l'accroissement du trafic sur le réseau de TELUS.

L'expansion permettra à 30 collectivités supplémentaires d'avoir accès à la gamme complète de services sans fil EUPHORIK^{MC}, qui comprend des services de divertissement, d'information et de messagerie, ainsi que des activités de téléchargement comme la musique, les sonneries et les jeux.

En juillet, TELUS annonçait l'accès à des vitesses plus rapides sur son réseau sans fil à haute vitesse EVDO en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec. Le réseau EVDO a été mis à niveau en fonction de la technologie de prochaine génération Rev A, dont les vitesses de téléchargement se situent habituellement entre 450 et 800 kilobits par seconde (la vitesse maximale possible étant de 3,1 mégabits par seconde) et les vitesses de débit en amont, entre 300 et 400 kilobits par seconde (la vitesse maximale possible étant de 1,8 mégabit par seconde). Cette plus haute vitesse contribue à l'amélioration des services en mode continu et du partage de gros fichiers de données, notamment ceux renfermant des photos. Les services à haute vitesse sans fil de TELUS sont offerts à plus de 60 % de la population canadienne en Colombie-Britannique, en Alberta, à Winnipeg, en Ontario et au Québec. Les abonnés des services de

TELUS qui voyagent aux États-Unis peuvent utiliser les services d'itinérance liés aux réseaux EVDO Rev A dans 242 grandes régions métropolitaines. TELUS offre divers appareils compatibles avec la technologie EVDO Rev A et elle compte en offrir davantage dans l'avenir. Ces produits peuvent être utilisés dans les régions où le service EVDO est offert et ils sont rétrocompatibles avec le réseau de données 1X, auquel 94 % des abonnés au Canada peuvent accéder lorsqu'ils ne se trouvent pas dans une région où le service EVDO est offert.

La société a amélioré les services d'itinérance offerts à l'étranger aux clients d'affaires et aux clients du marché consommateurs qui sont abonnés aux services sans fil, grâce au lancement du téléphone intelligent BlackBerry 8830 édition mondiale, en juin. TELUS a également accru ses services d'itinérance mondiaux, afin que les utilisateurs du nouveau téléphone BlackBerry puissent accéder aux services de transmission de la voix et de données à l'étranger au moyen de réseaux fondés sur la technologie GSM. En Amérique du Nord, la couverture est offerte au moyen des réseaux 1X fondés sur la technologie CDMA et des réseaux haute vitesse EVDO.

En juillet, TELUS a mis en service sa première suite Ethernet pour immeubles dans le Melville, un immeuble résidentiel à logements multiples de 42 étages situé à Vancouver. Cette suite tire parti de la technologie de pointe pour offrir aux clients une plus grande largeur de bande et de plus hautes vitesses. Les résidents de l'immeuble Melville auront accès à Internet haute vitesse à des débits pouvant atteindre 25 mégabits par seconde (soit une vitesse cinq à sept fois plus rapide que la moyenne) et ils pourront tirer parti des produits et services de la suite Ma Maison TELUS^{MD}.

Cibler inlassablement les marchés en croissance des services de transmission de données, IP et sans fil

Par suite d'un d'appel d'offres concurrentiel, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a choisi TELUS ce trimestre aux fins de la prestation et de la gestion de services de télécommunications au ministère de la Défense nationale, y compris ses bureaux situés au pays et à l'étranger. TELUS fournira des services de télécommunications gérés, y compris la transmission de la voix, de données et de vidéo de même que des solutions IP. Son cadre évolué de télécommunications répond aux objectifs du ministère de la Défense nationale, qui sont d'avoir accès à une infrastructure économique conforme à ses exigences actuelles, tout en offrant un réseau fédérateur IP sécurisé pour de nouveaux services et de nouvelles solutions. Ce contrat d'une durée de cinq ans a une valeur estimative de 200 millions de dollars.

Par ailleurs, TELUS fournit au gouvernement de l'Alberta une technologie multimédia de pointe, laquelle sera utilisée dans quelque 73 salles d'audience du Calgary Courts Centre. TELUS assurera la conception, la livraison, l'installation et l'entretien de l'équipement dont seront pourvues les salles d'audience : enregistrement numérique, vidéoconférence, communication avec les personnes témoignant à distance, annotation électronique et télégestion. Cette technologie devrait accroître la sécurité et l'efficacité de l'appareil judiciaire.

La société a aussi été choisie pour fournir la solution Community Care Management Solution (« CCMS ») de TELUS à l'organisme ontarien Closing the Gap Healthcare Group. CCMS est un système de dossier médical électronique et de gestion des soins aux patients, qui permet aux fournisseurs de soins communautaires, de soins à domicile ou de soins de longue durée d'accéder aux données relatives à leurs patients, et ce, en tous lieux. TELUS implémentera la solution et hébergera et gèrera l'application logicielle de Healthphone, une société de la Nouvelle-Zélande, et elle offrira la connectivité réseau et le soutien à la sécurité, fournira un service à la clientèle accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 de même que le matériel voulu, comme les assistants numériques personnels et les téléphones cellulaires, et l'ensemble de l'infrastructure et des serveurs.

Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents

TELUS a introduit un certain nombre de nouveaux services en 2007, dont l'offre groupée de repérage des véhicules TELUS à l'intention des petites entreprises. Grâce à cette solution, les entreprises peuvent aisément assurer le repérage en temps réel de leurs biens mobiles au moyen de la technologie GPS. L'offre groupée comprend un forfait de service de données sans fil TELUS, le logiciel Fleet Complete GPS de Complete Innovations et un modem GPS installé par des détaillants de produits de TELUS ou par des professionnels de Best Buy.

TELUS Mobile Customer Self Service^{MC} est un nouveau service sans fil à l'intention des institutions financières canadiennes, qui permet une interaction bidirectionnelle entre ces dernières et leurs clients. Grâce à ce service, il est possible d'effectuer des transactions bancaires en toute sécurité. Le système permet notamment d'envoyer des messages d'alerte (en cas de mouvements de compte douteux ou aux fins de l'approbation de la transaction), d'obtenir des renseignements sur les comptes à la demande, et de bénéficier d'un service à la clientèle sans mise en attente grâce à la messagerie texte.

Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de TELUS et concentrer les ressources de cette dernière sur ses activités de base

En mars 2007, AMP'D Mobile Canada Inc. a lancé ses services de divertissement sans fil, d'information et de messagerie hautement interactifs et personnalisés, qui s'adressent à l'important marché des jeunes adultes (âgés de 18 à 35 ans) au Canada. Début juin, la société américaine mère, AMP'D Mobile, Inc., a amorcé une procédure de faillite aux États-Unis, à la suite de quoi, les ventes d'AMP'D Mobile ont été interrompues au Canada. Se reporter à la rubrique 4.2 pour l'incidence financière de cette situation sur les résultats de TELUS.

3. Catalyseurs clés de rendement

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité à la mise en garde concernant les énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion. Elle est également assujettie à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2006 et du rapport de gestion du premier trimestre de 2007 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées à la rubrique 10 du présent rapport de gestion.

Priorités de la société pour 2007 — services filaires et sans fil
Accroître la position de leadership de TELUS sur le marché résidentiel <ul style="list-style-type: none">• Combiner la gamme d'application de données de TELUS avec les services traditionnels déréglementés.• Obtenir un meilleur taux de fidélité des clients et une croissance grâce à des expériences clients exceptionnelles.• Atteindre des objectifs d'augmentation de la clientèle par l'expansion des canaux de distribution et offrir de nouveaux services à l'intention des principaux segments de marché.
Accroître la position de leadership de TELUS sur le marché d'affaires <ul style="list-style-type: none">• Accroître davantage notre part des marchés verticaux de l'industrie à l'aide d'applications particulières qui fournissent une différenciation non fondée sur le prix.• Tirer parti de la transférabilité des numéros de services sans fil afin d'accroître la part du marché d'affaires de TELUS au centre du Canada.• Accorder la priorité à la fidélisation des clients des petites entreprises ainsi qu'à la croissance au moyen de solutions novatrices.
Accroître la position de leadership de TELUS sur le marché de gros <ul style="list-style-type: none">• Accroître notre présence sur les marchés national et international par la reconnaissance de TELUS à titre de leader de services IP au Canada.• Offrir un excellent service à la clientèle afin de soutenir l'abstention de la réglementation des services locaux dans les principaux marchés où elle est l'entreprise titulaire.• Développer les marchés, les canaux et les produits de la société en se concentrant sur des relations stratégiques avec les partenaires de TELUS.
Stimuler l'évolution de la technologie et les améliorations au titre de la productivité et de l'excellence du service de TELUS <ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un guide relatif aux technologies pour les offres concernant Ma Maison TELUS et les services sans fil qui simplifie le portefeuille de produits de TELUS et améliore le développement et la prestation de services.• Mettre en œuvre les systèmes consolidés de service à la clientèle qui visent à remplacer les nombreux systèmes existants en Alberta et en Colombie-Britannique.• Accélérer les dates de prestation du service à la clientèle.
Resserrer l'esprit d'équipe de TELUS, consolider sa marque et assurer le perfectionnement des employés les plus talentueux dans l'industrie mondiale des communications <ul style="list-style-type: none">• Stimuler la culture de propriété de l'entreprise de TELUS en préconisant la philosophie « notre entreprise, notre clientèle, notre équipe, ma responsabilité », ce qui permet à TELUS d'attirer, de perfectionner et de retenir dans ses rangs des gens qualifiés.• Occuper la position de tête en matière de responsabilité sociale de l'entreprise en faisant en sorte que TELUS devienne l'entreprise canadienne la plus responsable sur le plan social.

4. Capacité d'obtenir des résultats

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité à la mise en garde concernant les énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion.

4.1 Principaux marchés et concurrents

Les principaux marchés et concurrents demeurent sensiblement les mêmes que ceux décrits dans le rapport de gestion annuel 2006 de TELUS. Selon les premiers signes, la mise en œuvre de la transférabilité des numéros de services sans fil en mars 2007 a contribué à l'accroissement des activités de chargement des abonnés (les appels entrants ayant excédé les appels sortants), mais elle a aussi entraîné une augmentation des frais de fidélisation de la clientèle des services sans fil (8,2 % des produits tirés des services de réseau au deuxième trimestre de 2007 comparativement à 6,2 % à la période correspondante de 2006) et du taux de désabonnement (1,45 % au deuxième trimestre de 2007, par rapport à 1,30 % à la période correspondante de 2006).

4.2 Capacités opérationnelles

Réglementation

Par suite de la publication par le gouvernement fédéral, en avril 2007, d'un décret qui modifie les conditions liées à l'abstention de la réglementation des services locaux, TELUS a déposé des demandes d'abstention concernant les services locaux résidentiels à Victoria, Vancouver, Calgary, Edmonton et Rimouski. TELUS a subséquemment déposé une demande visant la déréglementation des services téléphoniques d'affaires dans les centrales couvrant 78 % des lignes d'affaires en Colombie-Britannique et en Alberta, et 52 % des lignes d'affaires dans l'est du Québec. Le CRTC a accordé une abstention de la réglementation des services résidentiels à Fort McMurray le 25 juillet, et il devrait rendre sa décision concernant Victoria, Vancouver, Calgary et Edmonton au début du mois d'août. La société avait précédemment obtenu une abstention de la réglementation concernant Fort McMurray, pour autant qu'elle satisfasse aux indicateurs de qualité du service applicables aux services offerts aux concurrents. La société a depuis lors satisfait à ces indicateurs. Se reporter à la rubrique 10.1, « Réglementation », pour une analyse plus détaillée à ce sujet.

Développement d'un nouveau système de facturation et de service à la clientèle dans le secteur des services filaires

À la fin de mars 2007, la société a converti les comptes de plus de un million de clients des services filaires en Alberta, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau système de facturation et de service à la clientèle. La rationalisation et la normalisation des processus de même que la suppression au fil du temps des nombreux systèmes d'information existants représentent les avantages prévus de ce projet sur le plan du service à la clientèle et des coûts. Au cours du deuxième trimestre de 2007, la société a mis fin au projet pilote et procédé à la mise en œuvre à grande échelle du nouveau système; les difficultés initiales éprouvées ont réduit la capacité de traitement des commandes, ce qui a entraîné une augmentation du travail en retard au chapitre des installations et des coûts supérieurs aux coûts prévus, notamment en ce qui concerne les ressources supplémentaires requises dans les centres d'appels pour maintenir les niveaux de service. Ce système de facturation crucial pour la société a produit les résultats prévus et, à l'heure actuelle, le travail en retard a grandement diminué et on s'attend à un retour à la normale des activités des centres d'appels. Se reporter à la rubrique 10.3, « Risques liés aux processus ».

Le passage au nouveau système a réduit le BAIIA du secteur des services filaires d'environ 29 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007, en raison notamment de coûts de 16 millions de dollars liés à la main-d'œuvre temporaire supplémentaire requise pour résoudre les problèmes liés au nouveau système et pour maintenir les niveaux de service, et d'une réduction non récurrente de 13 millions de dollars des produits tirés des services interurbains. Cette réduction non récurrente des produits est imputable aux améliorations apportées au système, lesquelles fournissent à la direction des données plus exactes aux fins de l'estimation des produits gagnés, mais non facturés.

AMP'D Mobile Canada

Début juin, la société américaine mère, AMP'D Mobile, Inc., a amorcé une procédure de faillite aux États-Unis, à la suite de quoi, les ventes d'AMP'D Mobile ont été interrompues au Canada. Les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS au 30 juin 2007 comprennent une radiation avant impôts de la participation de 11,8 millions de dollars de la société dans AMP'D Mobile, Inc. (inscrite au poste Autres charges, montant net), ainsi que des ajustements avant impôts d'environ 5 millions de dollars au titre de l'amortissement dégressif et un montant d'environ 2 millions de dollars au titre des charges d'exploitation.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Politiques financières liées à la structure du capital (note 3 des états financiers consolidés intermédiaires)

La société surveille le capital au moyen de diverses mesures, notamment : le ratio dette nette/total des capitaux investis, le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration, ainsi que le ratio de distribution des bénéfices nets prévisibles. Pour une analyse plus détaillée et une description des indications, se reporter à la rubrique 7.4, « Situation de trésorerie et sources de financement ». Le plan financier de TELUS pour 2007 est décrit à la rubrique 9.3 du rapport de gestion annuel 2006 de la société. Les progrès réalisés relativement à ce plan s'établissent comme suit :

Plan financier et résultats de TELUS pour 2007

Racheter des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de TELUS aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« RCNA »)

Au cours du deuxième trimestre de 2007, la société a racheté au total 2,7 millions d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote à des fins d'annulation, pour un décaissement de 169,5 millions de dollars. Entre le 20 décembre 2004 et le 30 juin 2007, TELUS a racheté au total 45,6 millions d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote pour un décaissement de 2,14 milliards de dollars, aux termes de trois RCNA. Se reporter à la rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités de financement ».

Payer des dividendes

Le dividende déclaré au deuxième trimestre de 2007, qui est payable le 1^{er} juillet, se chiffre à 37,5 cents par action, en hausse de 36,4 % par rapport au dividende déclaré au deuxième trimestre de 2006.

Utiliser le produit des créances titrisées et les facilités bancaires, le cas échéant, aux fins des flux de trésorerie disponibles et des autres besoins de trésorerie

Le solde du produit tiré des créances titrisées au deuxième trimestre de 2007 est passé de 150 millions de dollars à 550 millions de dollars au 31 mai et il a ensuite diminué pour s'établir à 500 millions de dollars au 30 juin. Le produit a été utilisé aux fins générales de la société, notamment aux fins du remboursement des billets à 7,50 % de 1 166,5 millions de dollars US arrivés à échéance le 1^{er} juin.

Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars

Au 30 juin 2007, les liquidités disponibles de TELUS aux termes des facilités de crédit inutilisées se chiffraient à environ 1,3 milliard de dollars. Se reporter à la rubrique 7.5, « Facilités de crédit ».

Maintenir la pleine couverture des risques de change pour les dettes

Maintenue en ce qui concerne les billets en dollars américains à 8,00 % échéant en 2011, soit la seule émission restante de titres de créances libellés en devises.

Envisager le refinancement de la totalité ou d'une partie des billets libellés en dollars américains arrivant à échéance le 1^{er} juin 2007 avant leur date d'échéance prévue

En mars 2007, la société a procédé à des appels publics à l'épargne visant des billets de série CC libellés en dollars canadiens portant intérêt à 4,50 %, d'une valeur de 300 millions de dollars et échéant en 2012, ainsi que des billets de série CD libellés en dollars canadiens portant intérêt à 4,95 %, d'une valeur de 700 millions de dollars et échéant en 2017. Le produit tiré de ces émissions de titres de créance, conjugué à l'émission d'effets de commerce d'une valeur de 663,5 millions de dollars au deuxième trimestre et à l'augmentation, au deuxième trimestre, du produit tiré des créances titrisées, a été affecté aux fins générales de la société, notamment au remboursement de 1 483,3 millions de dollars au titre des billets à 7,50 % de 1 166,5 millions de dollars US échéant le 1^{er} juin.

Préserver l'accès aux marchés financiers à des coûts raisonnables en maintenant des cotes de crédit de qualité et en visant des cotes améliorées de l'ordre de BBB+ à A-, ou l'équivalent, à l'avenir

Au 30 juin 2007, les cotes de crédit de qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans les limites de la cote visée. Trois des quatre agences de notation ont placé leurs perspectives sous surveillance le 21 juin 2007, lorsque TELUS a annoncé qu'elle avait amorcé des discussions sur une base non exclusive aux fins de l'acquisition de BCE. Se reporter à la rubrique 7.7, « Cotes de crédit ».

4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

5. Résultats d'exploitation

5.1 Généralités

La société compte deux secteurs isolables, soit les services filaires et les services sans fil. La segmentation s'appuie sur des similitudes au chapitre de la technologie, des compétences techniques exigées pour fournir les produits et services, des canaux de distribution et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange. L'information sectorielle est régulièrement communiquée au chef de la direction générale (principal responsable de l'exploitation). Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

5.2 Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T2 2007	T1 2007	T4 2006	T3 2006	T2 2006	T1 2006	T4 2005	T3 2005
Produits d'exploitation par secteurs (externes)								
Secteur des services filaires	1 180,1	1 205,6	1 234,3	1 200,3	1 189,9	1 198,6	1 209,9	1 198,6
Secteur des services sans fil	1 048,0	1 000,0	1 020,3	1 010,4	945,3	881,9	876,8	864,2
Produits d'exploitation (consolidés)	2 228,1	2 205,6	2 254,6	2 210,7	2 135,2	2 080,5	2 086,7	2 062,8
Charges d'exploitation	1 340,3	1 436,6	1 368,6	1 245,8	1 207,4	1 201,1	1 316,8	1 221,5
Coûts de restructuration	3,2	4,7	7,9	12,5	30,7	16,7	35,5	1,6
BAIIA ¹	884,6	764,3	878,1	952,4	897,1	862,7	734,4	839,7
Amortissement des immobilisations corporelles	318,3	317,7	353,2	325,8	335,2	339,2	346,2	335,6
Amortissement des actifs incorporels	72,5	49,6	53,9	57,5	46,9	63,9	67,0	73,6
Bénéfice d'exploitation	493,8	397,0	471,0	569,1	515,0	459,6	321,2	430,5
Autres charges (produits)	18,5	3,8	10,1	4,0	9,6	4,3	9,3	7,1
Coûts de financement	127,2	117,6	133,6	116,6	127,5	127,0	171,7	144,8
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	348,1	275,6	327,3	448,5	377,9	328,3	140,2	278,6
Impôts sur les bénéfices	93,7	79,3	89,7	126,5	18,7	116,1	58,8	86,9
Part des actionnaires sans contrôle	1,3	1,5	1,4	2,4	2,6	2,1	2,9	1,6
Bénéfice net	253,1	194,8	236,2	319,6	356,6	210,1	78,5	190,1
Bénéfice net par action ordinaire et action sans droit de vote								
- De base	0,76	0,58	0,70	0,94	1,03	0,60	0,22	0,53
- Dilué	0,75	0,57	0,69	0,92	1,02	0,60	0,22	0,53
Dividendes déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote	0,375	0,375	0,375	0,275	0,275	0,275	0,275	0,20

1. Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) », pour la définition ».

La tendance observée au chapitre des produits d'exploitation consolidés continue à refléter la croissance solide des produits tirés des services sans fil, en raison de la hausse du nombre d'abonnés et des PMAA (produits moyens par appareil d'abonné). La hausse des PMAA tient pour sa part à la fourniture et à l'adoption accrues de services de transmission de données sans fil, qui ont neutralisé largement la baisse enregistrée au chapitre des PMAA liés aux services de transmission de la voix. La tendance reflète également la croissance des produits tirés de la transmission de données du secteur des services filaires, alors que les produits tirés des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix ont connu une baisse continue, imputable au passage vers les services sans fil et Internet, ainsi qu'à l'intensification de la concurrence de la part des entreprises concurrentes et des revendeurs offrant des services VoIP.

Les ajouts plus élevés d'abonnés des services sans fil, les frais d'acquisition connexes et les ventes d'équipement ont, dans le passé, revêtu un caractère hautement saisonnier au quatrième trimestre, donnant lieu à un BAIIA du secteur des services sans fil moins élevé. Le caractère saisonnier a, dans une moindre mesure, une incidence sur les ajouts d'abonnés aux services filaires Internet haute vitesse et les coûts connexes.

Les charges d'exploitation aux premier et deuxième trimestres de 2007 tiennent compte d'une charge hors trésorerie de 173,5 millions de dollars et de 1,8 million de dollars, respectivement, relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options, comme il est fait mention précédemment. Les charges d'exploitation aux troisième et quatrième trimestres de 2005 avaient été touchées par des charges nettes temporaires liées à une interruption de travail prolongée; ces charges temporaires se sont élevées à environ 65 millions de dollars et 52 millions de dollars, respectivement. Les coûts de restructuration ont varié d'un trimestre à l'autre, en fonction des progrès accomplis dans le cadre des mesures continues mises en œuvre.

La tendance à la baisse observée au chapitre de l'amortissement des immobilisations corporelles a été interrompue par la constatation, au quatrième trimestre de 2006, d'une charge d'environ 17 millions de dollars au titre de l'alignement des durées de service estimatives des actifs de TELUS Québec découlant de l'intégration des systèmes financiers. La tendance à la baisse au chapitre de l'amortissement des actifs incorporels a été renversée au deuxième trimestre de 2007, par suite de la constatation d'un montant supplémentaire d'environ 18 millions de dollars relativement au nouveau système de facturation et de service à la clientèle mis en place dans le secteur des services filaires, en mars. Aux deuxième et quatrième trimestres de 2006 et au premier trimestre de 2007, respectivement, des montants d'environ 12 millions de dollars, 5 millions de dollars et 5 millions de dollars relatifs aux crédits d'impôt à l'investissement ont été portés en déduction de la charge d'amortissement touchant des immobilisations capitalisées lors d'exercices antérieurs qui sont maintenant entièrement amorties, après qu'un agent du fisc a établi leur admissibilité.

En ce qui concerne les coûts de financement illustrés dans le tableau ci-dessus, la tendance observée au chapitre des intérêts débiteurs reflète une baisse, sauf en ce qui a trait aux éléments suivants : i) des intérêts débiteurs relatifs à une décision de justice au titre d'une poursuite liée à une affaire de remboursement d'obligations de BC TEL remontant à 1997 (y compris des charges de 7,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2006); ii) des charges de 33,5 millions de dollars comptabilisées au quatrième trimestre de 2005 aux fins du remboursement anticipé de billets d'un montant de 1,578 milliard de dollars. Le remboursement anticipé de billets effectué le 1^{er} décembre 2005 a contribué à la diminution des coûts de financement au premier semestre de 2006. Les coûts de financement sont présentés déduction faite des montants variés au titre des intérêts créditeurs.

La tendance généralement à la hausse observée au chapitre du bénéfice net et du bénéfice par action reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements découlant des variations des impôts sur les bénéfices imposées par la loi et des nouvelles cotisations visant des exercices antérieurs, y compris les intérêts connexes sur les nouvelles cotisations.

Ajustements liés aux impôts (en millions de dollars, sauf le bénéfice par action)	T2 2007	T1 2007	T4 2006	T3 2006	T2 2006	T1 2006	T4 2005	T3 2005
Incidence approximative sur le bénéfice net	10	4	20	30	118	(3)	(3)	17
Incidence approximative sur le bénéfice par action	0,03	0,01	0,06	0,09	0,34	(0,01)	(0,01)	0,05
Bénéfice par action de base approximatif excluant les incidences fiscales	0,73	0,57	0,64	0,85	0,69	0,61	0,23	0,48

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

(en millions de dollars, sauf la marge du BAIIA, qui est exprimée en %, et l'effectif)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
Produits d'exploitation	2 228,1	2 135,2	4,4 %	4 433,7	4 215,7	5,2 %
Charges d'exploitation	1 340,3	1 207,4	11,0 %	2 776,9	2 408,5	15,3 %
Coûts de restructuration	3,2	30,7	(89,6) %	7,9	47,4	(83,3) %
BAIIA ¹	884,6	897,1	(1,4) %	1 648,9	1 759,8	(6,3) %
Amortissement des immobilisations corporelles	318,3	335,2	(5,0) %	636,0	674,4	(5,7) %
Amortissement des actifs incorporels	72,5	46,9	54,6 %	122,1	110,8	10,2 %
Bénéfice d'exploitation	493,8	515,0	(4,1) %	890,8	974,6	(8,6) %
Charges d'exploitation (ajustées) ²	1 338,5	1 207,4	10,9 %	2 601,6	2 408,5	8,0 %
BAIIA (ajusté) ²	886,4	897,1	(1,2) %	1 824,2	1 759,8	3,7 %
Bénéfice d'exploitation (ajusté) ²	495,6	515,0	(3,8) %	1 066,1	974,6	9,4 %
Marge du BAIIA ³	39,7	42,0	(2,3) pts	37,2	41,7	(4,5) pts
Marge du BAIIA (ajustée) ⁴	39,8	42,0	(2,2) pts	41,1	41,7	(0,6) pt
Effectif (équivalent temps plein) à la fin de la période	32 362	29 157	11,0 %			

1. Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».

2. Exclut une charge hors trésorerie de 1,8 million de dollars et de 175,3 millions de dollars, respectivement, comptabilisée au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007 relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options sur actions attribuées avant 2005. Les charges d'exploitation (ajustées) et le BAIIA (ajusté) sont régulièrement communiqués au principal responsable de l'exploitation. Le BAIIA (ajusté) correspond à la définition utilisée aux fins de l'établissement des objectifs et des indications révisées de TELUS concernant le BAIIA pour 2007.

3. BAIIA divisé par les produits d'exploitation.

4. BAIIA (ajusté) divisé par les produits d'exploitation.

L'analyse qui suit porte sur les résultats consolidés de TELUS. Des informations sectorielles concernant les produits d'exploitation, les charges d'exploitation, les coûts de restructuration, le BAIIA et les dépenses en immobilisations sont fournies à la rubrique 5.4, « Résultats du secteur des services filaires », à la rubrique 5.5, « Résultats du secteur des services sans fil », et à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 92,9 millions de dollars et de 218,0 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. La croissance des produits d'exploitation tirés des services sans fil et des services filaires de transmission de données continue d'excéder la baisse des produits tirés des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix. Au deuxième trimestre de 2007, une réduction non récurrente d'environ 13 millions de dollars des produits tirés des services interurbains s'est produite par suite des améliorations apportées au système de facturation, lesquelles fournissent à la direction des données plus exactes aux fins de l'estimation des produits gagnés, mais non facturés.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation consolidées ont augmenté de 132,9 millions de dollars et de 368,4 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006. L'augmentation tient compte de la charge hors trésorerie comptabilisée relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options sur actions attribuées avant 2005. Les charges d'exploitation ajustées pour ne pas tenir compte de la charge hors trésorerie se sont accrues de 131,1 millions de dollars et de 193,1 millions de dollars, respectivement, résultat qui tient essentiellement à la hausse des charges du secteur des services sans fil à l'appui de la croissance de 11,3 % du nombre d'abonnés et à l'augmentation des produits tirés du réseau sans fil. Par ailleurs, les charges du secteur des services filaires ont augmenté, en raison principalement des coûts liés à la conversion du système de facturation et des coûts liés à la main-d'œuvre externe requise pour améliorer les niveaux de service. La charge nette de TELUS au titre du régime de retraite à prestations déterminées a diminué d'environ 22 millions de dollars et 44 millions de dollars, respectivement, en raison surtout du rendement favorable des actifs du régime en 2006.

L'effectif a augmenté afin de soutenir la prestation de services d'impartition aux clients de TELUS par le secteur des services filaires, notamment les services d'impartition des ressources humaines et les services des centres d'appels internationaux, et de manière à soutenir la hausse du nombre d'abonnés des services sans fil. L'effectif (équivalent temps plein) qui fournit des services d'impartition aux clients de la société a augmenté d'environ 1 049 personnes au 30 juin 2007 en comparaison de l'exercice précédent. Dans les autres divisions du secteur des services filaires, l'effectif (équivalent temps plein), qui inclut le personnel temporaire des centres d'appels embauché dans le cadre de la conversion du système de facturation, a augmenté de 1 185 personnes. Dans le secteur des services sans fil, l'effectif (équivalent temps plein) a augmenté de 971 personnes pour la même période.

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration ont diminué de 27,5 millions de dollars et de 39,5 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Les charges de restructuration constatées en 2007 concernent plusieurs initiatives secondaires s'inscrivant dans le cadre du programme d'efficacité concurrentielle. Le montant estimatif des coûts de restructuration de TELUS pour l'exercice complet 2007, découlant de son programme d'efficacité concurrentielle, ne devrait pas excéder 35 millions de dollars.

BAIIA

Le BAIIA a diminué de 12,5 millions de dollars et de 110,9 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Le BAIIA ajusté de manière à ne pas tenir compte de la charge constatée relativement à l'option de règlement en espèces net lié aux options a diminué de 10,7 millions de dollars au deuxième trimestre et a augmenté de 64,4 millions de dollars au premier semestre. Le BAIIA (ajusté) du secteur des services filaires a reculé de 22,4 millions de dollars et de 15,2 millions de dollars, respectivement, en raison de l'incidence de la mise en œuvre, au deuxième trimestre, du nouveau système de facturation et de service à la clientèle, y compris la baisse d'environ 13 millions de dollars des produits tirés des services interurbains et les coûts de conversion de 16 millions de dollars. Le BAIIA (ajusté) du secteur des services sans fil s'est accru de 11,7 millions de dollars et de 79,6 millions de dollars, respectivement, résultat qui tient à la forte croissance des produits, laquelle a été neutralisée en partie par l'augmentation des frais d'acquisition liée à la hausse des ajouts bruts d'abonnés, par l'accroissement des frais de fidélisation découlant de la mise en œuvre de la transférabilité des numéros de services sans fil et, dans une moindre mesure, par l'augmentation des charges d'exploitation à l'appui de la croissance du total des abonnés.

Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

L'amortissement des immobilisations corporelles a diminué de 16,9 millions de dollars et de 38,4 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006, en raison principalement des ajustements effectués en 2006, neutralisés en partie par les réductions de valeur au titre de l'équipement de réseau constatées en 2007 et par l'amortissement dégressif d'un montant d'environ 5 millions de dollars au titre des actifs liés aux services fournis par AMP'D Mobile Canada. L'ajustement au titre de l'amortissement des immobilisations corporelles effectué en 2006 reflétait une réduction des durées de service estimatives des serveurs informatiques et de l'ameublement, ainsi que la radiation de certains autres actifs liés au réseau.

L'amortissement des actifs incorporels a augmenté de 25,6 millions de dollars et de 11,3 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006. Cette augmentation tient principalement à la constatation de charges supplémentaires d'environ 18 millions de dollars au titre de la mise en service d'un nouveau système de facturation et de service à la clientèle dans le secteur des services filaires en mars 2007, lesquelles ont été neutralisées en partie par le fait que plusieurs actifs incorporels sont pleinement amortis. De plus, au premier semestre de 2007 ainsi qu'au deuxième trimestre et au premier semestre de 2006, respectivement, des montants d'environ 5 millions de dollars, 12 millions de dollars et 12 millions de dollars relatifs aux crédits d'impôt à l'investissement ont été portés en déduction de la charge d'amortissement touchant des immobilisations capitalisées lors d'exercices antérieurs qui sont maintenant entièrement amorties, après qu'un agent du fisc a établi leur admissibilité.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation a diminué de 21,2 millions de dollars et de 83,8 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006. Le bénéfice d'exploitation ajusté de manière à ne pas tenir compte de la charge constatée en 2007 relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options a reculé de 19,4 millions de dollars au deuxième trimestre et a augmenté de 91,5 millions de dollars au premier semestre. Le recul au deuxième trimestre est imputable principalement à la baisse du BAIIA (ajusté) du secteur des services filaires et à l'augmentation de l'amortissement des actifs incorporels. L'augmentation au premier semestre tient en grande partie à l'amélioration du BAIIA ajusté du secteur des services sans fil et à la réduction du montant net de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

Autres éléments de l'état des résultats

Autres charges, montant net (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
	18,5	9,6	82,7 %	22,3	13,9	60,4 %

Les autres charges constatées au deuxième trimestre de 2007 incluent la radiation d'un montant de 11,8 millions de dollars au titre de la participation dans AMP'D Mobile, Inc. La charge liée à la titrisation de créances s'est chiffrée à 5,0 millions de dollars et à 8,1 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, soit des résultats qui n'ont pas changé de façon importante par rapport aux périodes correspondantes de 2006. (Se reporter à la rubrique 7.6, « Vente de créances »).

Coûts de financement (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
Intérêts sur la dette à long terme, obligations à court terme et autres	126,8	125,5	1,0 %	246,1	252,5	(2,5) %
Pertes (gains) de change	5,7	3,7	54,1 %	7,6	4,8	58,3 %
Intérêts créditeurs	(5,3)	(1,7)	n.s.	(8,9)	(2,8)	n.s.
	127,2	127,5	(0,2) %	244,8	254,5	(3,8) %

Les intérêts débiteurs ont augmenté de 1,3 million de dollars au deuxième trimestre de 2007, par rapport à la période correspondante de 2006, en raison principalement de l'accroissement du solde moyen de la dette lié à l'émission d'obligations en mars et à l'émission d'effets de commerce avant le remboursement, le 1^{er} juin, de la dette arrivée à échéance. Ce résultat a largement neutralisé l'incidence favorable de la légère baisse du taux d'imposition effectif. La baisse de 6,4 millions de dollars des intérêts débiteurs au premier semestre de 2007 par rapport à la période correspondante de 2006 tient principalement à un ajustement découlant de l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif pour comptabiliser les frais d'émission conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* (comptabilisation et évaluation des instruments financiers). En mars 2007, la société a résilié des swaps de taux d'intérêt différés, et des intérêts payés d'avance d'environ 10 millions de dollars ont été reportés et seront amortis sur 10 ans, soit la durée de la nouvelle dette.

La dette nette de la société, telle qu'elle est calculée à la rubrique 11.4, se chiffrait à 6 240 millions de dollars au 30 juin 2007, en baisse légèrement par rapport à 6 275 millions de dollars à l'exercice précédent.

Les intérêts créditeurs se sont accrus de 3,6 millions de dollars et de 6,1 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006, en raison principalement des intérêts reçus sur les placements à court terme en 2007.

Impôts sur les bénéfices (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
Impôts fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi, établis en fonction du bénéfice net avant impôts	116,9	125,8	(7,1) %	209,2	237,3	(11,8) %
Réévaluation du passif d'impôts futurs	(24,2)	(107,0)	77,4 %	(27,9)	(107,0)	73,9 %
Rémunération au titre des options sur actions attribuées	1,2	1,6	(25,0) %	(6,5)	3,1	n.s.
Autres	(0,2)	(1,7)	88,2 %	(1,8)	1,4	n.s.
	93,7	18,7	n.s.	173,0	134,8	28,3 %
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi (en %)	33,6	33,3	0,3 pt	33,5	33,6	(0,1) pt
Taux effectifs (en %)	26,9	4,9	22,0 pts	27,7	19,1	8,6 pts

La diminution de la charge d'impôts fédéral et provinciaux combinés au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006, découle principalement de la baisse de 7,9 % et de 11,7 %, respectivement, du bénéfice avant impôts. La réévaluation du passif d'impôts futurs au deuxième trimestre de 2007 découle des réductions supplémentaires des taux d'imposition fédéraux futurs, ainsi que des taux d'imposition futurs appliqués aux écarts temporaires. Les taux d'imposition effectifs en 2006 étaient moins élevés, en raison de la réévaluation du passif d'impôts futurs découlant des changements apportés aux taux d'imposition fédéraux au deuxième trimestre de 2006.

En supposant que seront maintenus le taux de bénéfice de TELUS ainsi que la structure d'entité juridique actuelle et qu'il n'y aura aucun changement significatif aux règlements sur les impôts, la société prévoit qu'elle sera en mesure d'utiliser la quasi-totalité de ses pertes autres qu'en capital avant la fin de 2007. Elle estime que le risque d'expiration avant utilisation de ces pertes autres qu'en capital est peu élevé. En vertu de la structure d'entité juridique actuelle, TELUS s'attend à payer un montant minime d'impôts en espèces en 2007, un montant plus élevé en 2008 et un montant important en 2009. Le taux d'imposition combiné fédéral-provincial devrait être d'environ 33 % à 34 % pour 2007.

Part des actionnaires sans contrôle (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
	1,3	2,6	(50,0) %	2,8	4,7	(40,4) %

La part des actionnaires sans contrôle représente la participation d'actionnaires minoritaires dans plusieurs petites filiales.

Résultat étendu

Comme il est expliqué à la rubrique 8.2, « Faits nouveaux concernant les conventions comptables », la société a adopté, avec prise d'effet à l'exercice 2007, les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») concernant la comptabilisation du résultat étendu (chapitre 1530 du *Manuel de l'ICCA*). À l'heure actuelle, la notion de résultat étendu aux fins des PCGR du Canada consiste en grande partie, dans le cas précis de la société, à inclure les variations des capitaux propres découlant de variations non réalisées de la juste valeur des instruments financiers (se reporter à la rubrique 7.8). Le calcul du résultat par action se base sur le bénéfice net ainsi que sur le bénéfice afférent aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote, comme l'exigent les PCGR.

5.4 Résultats du secteur des services filaires

Produits d'exploitation – secteur des services filaires (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
Services locaux de transmission de la voix ¹	515,6	523,3	(1,5) %	1 047,7	1 058,9	(1,1) %
Services interurbains de transmission de la voix ²	167,7	205,7	(18,5) %	355,3	413,5	(14,1) %
Services de transmission de données ³	434,6	403,1	7,8 %	859,4	796,7	7,9 %
Autres	62,2	57,8	7,6 %	123,3	119,4	3,3 %
Produits d'exploitation externes	1 180,1	1 189,9	(0,8) %	2 385,7	2 388,5	(0,1) %
Produits d'exploitation tirés d'activités intersectorielles	28,7	24,8	15,7 %	53,8	48,3	11,4 %
Total des produits d'exploitation	1 208,8	1 214,7	(0,5) %	2 439,5	2 436,8	0,1 %

1. Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix, après l'ajustement effectué au premier trimestre de manière à ne pas tenir compte de l'incidence des ajustements réglementaires, ont diminué d'environ 26 millions de dollars ou 2,5 % au premier semestre de 2007.

2. Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix, après l'ajustement effectué de manière à ne pas tenir compte de l'incidence de la conversion du système de facturation, ont diminué d'environ 25 millions de dollars ou 12 % au deuxième trimestre, et d'environ 45 millions de dollars ou 11 % au premier semestre de 2007.

3. Les produits tirés des services de transmission de données, après l'ajustement effectué de manière à ne pas tenir compte de l'incidence des deux réductions de tarifs rétroactives causées par la concurrence au premier trimestre, ont augmenté d'environ 74 millions de dollars ou 9,3 % au premier semestre de 2007.

Lignes d'accès au réseau (en milliers)	Aux 30 juin					
	2007	2006	Variation			
Lignes résidentielles d'accès au réseau	2 685	2 848	(5,7) %			
Lignes commerciales d'accès au réseau	1 793	1 771	1,2 %			
Total des lignes d'accès au réseau ¹	4 478	4 619	(3,1) %			
	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
(en milliers)	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
Variation des lignes résidentielles d'accès au réseau	(56)	(52)	(7,7) %	(90)	(80)	(12,5) %
Variation des lignes commerciales d'accès au réseau	8	8	— %	20	8	150,0 %
Variation du total des lignes d'accès au réseau	(48)	(44)	(9,1) %	(70)	(72)	2,8 %
1. Le nombre de lignes d'accès au réseau est calculé à la fin de la période considérée à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes.						

Abonnés à Internet (en milliers)	Aux 30 juin					
	2007	2006	Variation			
Abonnés à Internet haute vitesse	962,7	830,9	15,9 %			
Abonnés à Internet commuté	172,2	216,8	(20,6) %			
Total des abonnés aux services Internet ¹	1 134,9	1 047,7	8,3 %			
	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
(en milliers)	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	13,9	29,2	(52,4) %	46,0	67,8	(32,2) %
Réductions nettes d'abonnés à Internet commuté	(9,4)	(11,0)	14,5 %	(21,9)	(19,3)	(13,5) %
Total des ajouts nets d'abonnés aux services Internet	4,5	18,2	(75,3) %	24,1	48,5	(50,3) %
1. Le nombre d'abonnés aux services Internet est calculé à la fin de la période considérée à l'aide du dénombrement des accès à Internet tiré du système de facturation et d'autres systèmes.						

Les produits d'exploitation du secteur des services filaires ont diminué de 5,9 millions de dollars au deuxième trimestre et ont augmenté de 2,7 millions de dollars au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006.

- Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont reculé de 7,7 millions de dollars et de 11,2 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Ce recul découle principalement de la baisse des produits tirés des services d'accès de base et des services améliorés optionnels découlant de l'intensification de la concurrence visant les abonnés des services résidentiels, résultat qui a été neutralisé en partie par la croissance des services locaux d'affaires et par les hausses de tarifs permises en vertu de la réglementation. Le recul enregistré au premier semestre de 2007 a été neutralisé en partie par les recouvrements d'environ 14,5 millions de dollars au titre des comptes de report constatés au premier trimestre de 2007, qui ont neutralisé les ajustements rétroactifs obligatoires défavorables de tarifs liés aux services de base de transmission de données, lesquels découlent de deux décisions du CRTC (le « Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes »), et qui comprenaient le recouvrement de montants engagés précédemment au titre de la mise en œuvre obligatoire de la transférabilité des numéros locaux et des frais de démarrage.

La perte de lignes résidentielles résulte notamment de la concurrence accrue de la part des revendeurs et des concurrents qui offrent des services VoIP (y compris les câblodistributeurs, qui ont élargi leur couverture géographique et introduit des services téléphoniques assortis de tarifs moins élevés), ainsi que du remplacement de la technologie pour aller vers les services sans fil. Dans une moindre mesure, le nombre de lignes résidentielles secondaires a diminué en raison de la migration des abonnés à Internet commuté vers le service Internet haute vitesse. La hausse nette du nombre de lignes commerciales s'est produite dans les régions urbaines de l'Ontario et du Québec où la société n'est pas l'entreprise titulaire.

- Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont diminué de 38,0 millions de dollars et de 58,2 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Cette diminution tient principalement à la baisse de la moyenne des tarifs à la minute (imputable à la concurrence au chapitre des prix dans l'ensemble de l'industrie) et à la diminution des volumes à la minute pour les lignes commerciales, neutralisées en partie par la hausse des volumes à la minute pour les lignes résidentielles. Par ailleurs, la société a constaté une réduction non récurrente d'environ 13 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007, en raison des améliorations apportées au système, lesquelles fournissent à la direction des données plus exactes aux fins de l'estimation des produits gagnés, mais non facturés.

- Les produits tirés des services filaires de transmission de données ont augmenté de 31,5 millions de dollars et de 62,7 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Cette augmentation tient principalement aux produits accrus liés aux services Internet et aux services de transmission et d'hébergement de données améliorés, qui découlent de l'accroissement des services au marché des affaires et de la croissance du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse. Les ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse ont diminué par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète les marchés concurrentiels, ainsi que l'incidence du nouveau système de facturation et de service à la clientèle, lequel a réduit temporairement la capacité de traitement des commandes de la société au deuxième trimestre. Les tarifs Internet haute vitesse ont été majorés de 1 \$ par mois au deuxième trimestre de 2006; ces hausses s'appliquent aux clients qui ne bénéficient pas de tarifs protégés et elles ont contribué à l'augmentation générale des produits moyens par abonné. Les produits tirés des services de gestion de données découlant de la prestation aux clients de services d'impartition des processus opérationnels ont eux aussi augmenté.

Conformément à la Décision de télécom CRTC 2007-6 (concernant les frais de liaison d'accès au réseau numérique) et à la Décision de télécom CRTC 2007-10 (concernant les frais du dispositif d'extension du service de base), des réductions de tarifs rétroactives totalisant environ 11 millions de dollars ont été comptabilisées dans les produits d'exploitation tirés des services de transmission de données de base au premier trimestre de 2007. Les produits d'exploitation tirés des services de transmission de données au premier semestre de 2007 ont augmenté d'environ 74 millions de dollars ou 9,3 %, compte tenu de l'ajustement effectué de manière à ne pas tenir compte de l'incidence des deux réductions de tarifs causées par la concurrence.

- Les autres produits ont augmenté d'environ 4 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. L'augmentation est principalement attribuable à la diminution de la provision au titre des rabais tarifaires pour la qualité du service fourni (se reporter à la rubrique 10.1, « Réglementation — Plan de rabais tarifaire pour la qualité du service fourni »), neutralisée en partie par la baisse des ventes d'équipement de transmission de la voix.
- Les produits tirés d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services filaires au secteur des services sans fil. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services sans fil.

Charges d'exploitation – secteur des services filaires (en millions de dollars, sauf l'effectif)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
Salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif, avant l'option de règlement en espèces net lié aux options	428,0	417,0	2,6 %	856,9	830,2	3,2 %
Charge au titre de l'option de règlement en espèces net lié aux options	—	—	—	153,1	—	—
Autres charges d'exploitation	344,1	311,6	10,4 %	667,5	638,8	4,5 %
Charges d'exploitation	772,1	728,6	6,0 %	1 677,5	1 469,0	14,2 %
Coûts de restructuration	2,8	29,8	(90,6) %	7,2	44,7	(83,9) %
Total des charges d'exploitation	774,9	758,4	2,2 %	1 684,7	1 513,7	11,3 %
Charges d'exploitation (ajustées) ¹	772,1	728,6	6,0 %	1 524,4	1 469,0	3,8 %
Total des charges d'exploitation (ajusté)¹	774,9	758,4	2,2 %	1 531,6	1 513,7	1,2 %
Effectif (équivalent temps plein) à la fin de la période ²	24 786	22 552	9,9 %			

1. Exclut la charge au titre de l'option de règlement en espèces net lié aux options. Les charges d'exploitation (ajustées) sont régulièrement communiquées au principal responsable de l'exploitation.

2. L'effectif (équivalent temps plein) qui fournit des services d'impartition aux clients de la société s'élevait à 4 811 personnes le 30 juin 2007, et à 3 761 personnes le 30 juin 2006. L'effectif (équivalent temps plein) responsable des autres activités a augmenté de 1 185 personnes ou 6,3 %.

Le total des charges d'exploitation du secteur des services filaires a augmenté de 16,5 millions de dollars et de 171,0 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Les charges au deuxième trimestre tiennent compte de coûts additionnels d'environ 16 millions de dollars liés à la conversion, en mars, du système de facturation et de service à la clientèle (dont une tranche d'environ 5 millions de dollars a été inscrite dans les salaires et charges sociales des centres de contact client, et une tranche de 11 millions de dollars visant principalement les coûts liés à la main-d'œuvre externe a été comptabilisée dans les autres charges d'exploitation), ainsi que d'un montant de 2 millions de dollars au titre des coûts engagés en prévision des inondations prévues en Colombie-Britannique.

Charges d'exploitation :

- Les salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif ont augmenté de 11,0 millions de dollars et de 26,7 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. L'augmentation découle principalement des hausses prévues au chapitre de la rémunération et de l'accroissement de l'effectif, neutralisées en partie par la diminution de la charge au titre du régime de retraite à prestations déterminées.
- Une charge hors trésorerie de 153,1 millions de dollars a été constatée au premier trimestre de 2007 relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options sur actions attribuées avant 2005.
- Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 32,5 millions de dollars et de 28,7 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006. Environ la moitié de l'augmentation constatée au deuxième trimestre est imputable à la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre externe requise pour le soutien du système de facturation et de services à la clientèle, aux coûts liés aux activités de réparation et d'installation visant à améliorer les niveaux de service, ainsi qu'aux coûts engagés en prévision des inondations. L'autre moitié tient aux coûts liés aux installations de réseau découlant de l'accroissement de la demande de la part des clients, à la hausse du coût des ventes ainsi qu'aux hausses inflationnistes. L'augmentation au premier semestre tient elle aussi à la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre externe afin de faciliter l'élimination du travail en retard causé par le temps violent qui a sévi sur la côte ouest au début de 2007, neutralisée en partie par i) la capitalisation accrue des coûts liés à la main-d'œuvre relatifs à la hausse des dépenses en immobilisations pour 2007; ii) la diminution des frais de transit et de résiliation découlant de la baisse des tarifs à la minute, neutralisée en partie par la hausse des volumes à la minute d'appels sortants; iii) la diminution des charges découlant des décisions du CRTC concernant le dispositif d'extension du service de base et les frais de liaison d'accès aux réseaux.

Les coûts de restructuration en 2007 concernaient plusieurs initiatives secondaires s'inscrivant dans le cadre du programme d'efficacité concurrentielle et ils ont reculé de 27,0 millions de dollars et de 37,5 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006.

BAIIA (en millions de dollars) et marge du BAIIA (en %) – secteur des services filaires	Trimestres terminés			Semestres terminés		
	les 30 juin			les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
BAIIA	433,9	456,3	(4,9) %	754,8	923,1	(18,2) %
BAIIA (ajusté) ¹	433,9	456,3	(4,9) %	907,9	923,1	(1,6) %
Marge du BAIIA	35,9	37,6	(1,7) pt	30,9	37,9	(7,0) pts
Marge du BAIIA (ajustée)	35,9	37,6	(1,7) pt	37,2	37,9	(0,7) pt

1. Exclut une charge hors trésorerie de 153,1 millions de dollars comptabilisée au premier semestre de 2007 relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options sur actions attribuées avant 2005. Le BAIIA (ajusté) est régulièrement communiqué au principal responsable de l'exploitation et il correspond à la définition utilisée aux fins de l'établissement des objectifs et des indications révisées de TELUS concernant le BAIIA du secteur des services filaires pour 2007.

Le BAIIA du secteur des services filaires a diminué de 22,4 millions de dollars et de 168,3 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Le BAIIA (ajusté) du secteur des services filaires a reculé de 22,4 millions de dollars et de 15,2 millions de dollars, respectivement. Le recul du BAIIA ajusté tient principalement à l'incidence d'environ 29 millions de dollars de la conversion du système de facturation au deuxième trimestre, y compris des charges accrues de 16 millions de dollars et une réduction non récurrente de 13 millions de dollars des produits tirés des services interurbains. Par ailleurs, les coûts à la hausse liés à la main-d'œuvre requise pour éliminer le travail en retard causé par le temps violent se sont chiffrés à environ 2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007 et à environ 4 millions de dollars au premier semestre de 2007.

5.5 Résultats du secteur des services sans fil

Produits d'exploitation – secteur des services sans fil (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
Services de réseau	989,8	884,0	12,0 %	1 934,3	1 708,7	13,2 %
Équipement	58,2	61,3	(5,1) %	113,7	118,5	(4,1) %
Produits d'exploitation externes	1 048,0	945,3	10,9 %	2 048,0	1 827,2	12,1 %
Produits d'exploitation tirés des activités intersectorielles	6,7	5,2	28,8 %	13,0	11,1	17,1 %
Total des produits d'exploitation	1 054,7	950,5	11,0 %	2 061,0	1 838,3	12,1 %

Indicateurs clés de l'exploitation – secteur des services sans fil (en milliers)	Aux 30 juin					
	2007	2006	Variation			
Abonnés – postpayés ¹	4 236,0	3 840,5	10,3 %			
Abonnés – prépayés	1 036,0	896,6	15,5 %			
Abonnés – total ²	5 272,0	4 737,1	11,3 %			
Population ³ couverte par les services numériques, y compris l'itinérance et la revente (en millions) ⁴	31,5	31,0	1,6 %			
	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
Ajouts bruts d'abonnés – postpayés	219,2	205,7	6,6 %	392,5	385,4	1,8 %
Ajouts bruts d'abonnés – prépayés	134,8	100,9	33,6 %	257,5	196,0	31,4 %
Ajouts bruts d'abonnés – total	354,0	306,6	15,5 %	650,0	581,4	11,8 %
Ajouts nets d'abonnés – postpayés	99,2	103,3	(4,0) %	160,0	173,7	(7,9) %
Ajouts nets d'abonnés – prépayés	29,0	20,6	40,8 %	58,7	42,7	37,5 %
Ajouts nets d'abonnés – total	128,2	123,9	3,5 %	218,7	216,4	1,1 %
PMAA (en dollars) ⁵	63,65	63,18	0,7 %	62,85	61,76	1,8 %
Taux de désabonnement, par mois (en %) ⁵	1,45	1,30	0,15 pt	1,40	1,32	0,8 pt
Produits à long terme par abonné (en dollars) ⁵	4 390	4 860	(9,7) %	4 489	4 679	(4,1) %
Frais d'acquisition ⁶ par ajout brut d'abonné (en dollars) ⁵	425	394	7,9 %	431	411	4,9 %
Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné en pourcentage des produits à long terme par abonné (en %) ⁵	9,7	8,1	1,6 pt	9,6	8,8	0,8 pt
Nombre moyen de minutes par abonné par mois	411	412	(0,2) %	397	399	(0,5) %
BAIIA (en millions de dollars)	450,7	440,8	2,2 %	894,1	836,7	6,9 %
BAIIA (ajusté) ⁷ (en millions de dollars)	452,5	440,8	2,7 %	916,3	836,7	9,5 %
BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	45,5	49,9	(4,4) pts	46,2	49,0	(2,8) pts
BAIIA (ajusté) en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	45,7	49,9	(4,2) pts	47,4	49,0	(1,6) pt
Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %) ⁵	8,2	6,2	2,0 pts	7,8	6,2	1,6 pt
BAIIA, à l'exclusion des frais d'acquisition (en millions de dollars) ⁵	601,1	561,7	7,0 %	1 174,0	1 075,5	9,2 %
BAIIA (ajusté), à l'exclusion des frais d'acquisition (en millions de dollars)	602,9	561,7	7,3 %	1 196,2	1 075,5	11,2 %

pt(s) – point(s) de pourcentage

- Un ajustement non récurrent a été apporté au poste Abonnés – postpayés. Le nombre cumulatif d'abonnés a été réduit d'environ 2 600 au cours de la période, de manière à tenir compte de l'interruption du service de réseau offert aux abonnés des services de transmission de données par paquets sur réseau cellulaire (CDPD) avec prise d'effet le 31 janvier 2007.
- Le nombre d'abonnés est établi à la fin de la période de présentation, compte tenu des renseignements tirés des systèmes de facturation.
- Par « population » on entend le nombre de personnes vivant dans une zone de population comprise, en totalité ou presque, dans les zones de couverture.
- Au 30 juin 2007, la population couverte par les services numériques SCP des services sans fil de TELUS comprenait la population couverte élargie d'environ 7,5 millions de personnes découlant des ententes de services d'itinérance et de revente conclues principalement avec Bell Mobilité (Bell Canada).
- Se reporter à la rubrique 11.3, « Définition des indicateurs clés de l'exploitation ». Ces mesures ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.
- Frais d'acquisition.
- Exclut une charge hors trésorerie de 1,8 million de dollars et de 22,2 millions de dollars, respectivement, comptabilisée au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007 relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options sur actions attribuées avant 2005. Le BAIIA (ajusté) est régulièrement communiqué au principal responsable de l'exploitation et il correspond à la définition utilisée aux fins de l'établissement des objectifs et des indications révisées de TELUS concernant le BAIIA du secteur des services sans fil pour 2007.

Les produits tirés du secteur des services sans fil ont augmenté de 104,2 millions de dollars et de 222,7 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006, en raison de ce qui suit :

- Les produits tirés des services de réseau ont augmenté de 105,8 millions de dollars et de 225,6 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. L'augmentation est attribuable à la croissance de 11,3 % des abonnés, ainsi qu'à la hausse des produits moyens par appareil d'abonné mensuels. Les PMAA ont augmenté de 0,47 \$ au deuxième trimestre de 2007 par rapport à la période correspondante de 2006, soit le 18^e trimestre de suite pour lequel les PMAA affichent une hausse, car l'utilisation accrue des données a largement contrebalancé la diminution des PMAA tirés des services de transmission de la voix. Les PMAA tirés des services de transmission de la voix se sont établis à 57,07 \$ au deuxième trimestre de 2007, en baisse de 1,66 \$ ou 2,8 % par rapport à la période correspondante de 2006. Ce résultat découle principalement du plus grand nombre de forfaits minutes incluses, le nombre moyen de minutes par abonné par mois étant demeuré relativement stable. Les PMAA tirés des services de transmission de la voix se sont pour leur part établis à 56,43 \$ au premier semestre de 2007, en baisse de 1,24 \$ ou 2,2 %.

Les produits tirés des services de transmission de données au deuxième trimestre de 2007 ont augmenté à 10,4 % des produits d'exploitation du réseau ou 103,2 millions de dollars, par rapport à 7,1 % des produits d'exploitation du réseau ou 62,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2006. Ce résultat reflète un taux de croissance de 64,3 %. Les produits tirés des services de transmission de données au premier semestre de 2007 ont augmenté à 10,3 % des produits d'exploitation du réseau ou 199,4 millions de dollars, par rapport à 6,7 % des produits d'exploitation du réseau ou 114,1 millions de dollars à la période correspondante de 2006. Ce résultat reflète un taux de croissance de 74,8 %. Les PMAA tirés des services de transmission de données ont augmenté de 47,9 % pour s'établir à 6,58 \$ au deuxième trimestre de 2007, et ils se sont accrus de 57,0 % pour se chiffrer à 6,42 \$ au premier semestre de 2007, comparativement à 4,45 \$ et à 4,09 \$, respectivement, aux périodes correspondantes de 2006. Cette croissance, qui découle du délaissement accru des services de transmission de la voix en faveur des services de transmission de données, concerne principalement la messagerie textuelle, l'informatique mobile, les PDA (assistants numériques), ainsi que les activités de navigation Internet et de téléchargement à la carte comme les sonneries, la musique, les jeux et les vidéos.

Au 30 juin 2007, les abonnés des services postpayés comptaient pour 80,3 % du total cumulatif des abonnés, soit un résultat relativement stable par rapport à l'exercice précédent. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés au deuxième trimestre de 2007, qui s'élèvent à 99 200, se sont établis à 77,4 % de tous les ajouts nets, comparativement à 103 300 ou 83,4 % de tous les ajouts nets à la période correspondante de 2006. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés au premier semestre de 2007, qui s'élèvent à 160 000, se sont établis à 73,2 % de tous les ajouts nets, par rapport à 173 700 ou 80,3 % de tous les ajouts nets à la période correspondante de 2006. Le total des ajouts nets d'abonnés a augmenté au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006, en raison de la croissance des ajouts nets d'abonnés des services prépayés.

Le taux de désabonnement combiné a augmenté au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006. Le taux de désabonnement mensuel des services postpayés s'est établi à environ un pour cent au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, soit un résultat légèrement supérieur à celui enregistré aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le taux de désabonnement des services prépayés a augmenté légèrement au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Les débranchements ont totalisé 225 800 au deuxième trimestre de 2007 et 431 300 au premier semestre de 2007, par rapport à 182 700 et à 365 000, respectivement, aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les résultats au chapitre des désabonnements et des débranchements reflètent l'incidence, pour un trimestre complet, de la transférabilité des numéros de services sans fil mise en œuvre à la fin de mars 2007.

- Les produits tirés des ventes d'équipement, des locations et des services ont diminué de 3,1 millions de dollars et de 4,8 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Ces résultats à la baisse, qui se sont produits malgré la croissance continue du nombre d'abonnés et l'accroissement des activités de fidélisation, tiennent principalement à une réorientation de la gamme de produits et à l'accroissement des activités promotionnelles liées à la transférabilité des numéros de services sans fil. Les ajouts bruts d'abonnés se sont chiffrés à 354 000 au deuxième trimestre de 2007 (soit un nombre record de branchements pour un deuxième trimestre pour TELUS) et à 650 000 au premier semestre de 2007, contre 306 600 et 581 400, respectivement, aux périodes correspondantes de 2006. L'augmentation des ajouts bruts tenait compte de l'incidence de l'intensification de la concurrence liée aux appels entrants résultant de la mise en œuvre de la transférabilité des numéros de services sans fil. Les produits tirés des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné.

- Les produits des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services sans fil au secteur des services filaires. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services filaires.

Charges d'exploitation – secteur des services sans fil (en millions de dollars, sauf l'effectif)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
Charges liées aux ventes d'équipement	166,6	136,9	21,7 %	312,0	263,1	18,6 %
Charges d'exploitation des services de réseau	126,7	111,6	13,5 %	241,3	217,5	10,9 %
Frais de marketing	114,6	92,0	24,6 %	215,4	185,8	15,9 %
Frais généraux et d'administration	195,7	168,3	16,3 %	397,5	332,5	19,5 %
Charges d'exploitation	603,6	508,8	18,6 %	1 166,2	998,9	16,7 %
Coûts de restructuration	0,4	0,9	(55,6) %	0,7	2,7	(74,1) %
Total des charges d'exploitation	604,0	509,7	18,5 %	1 166,9	1 001,6	16,5 %
Charges d'exploitation (ajustées) ¹	601,8	508,8	18,3 %	1 144,0	998,9	14,5 %
Total des charges d'exploitation (ajusté) ¹	602,2	509,7	18,1 %	1 144,7	1 001,6	14,3 %
Effectif (équivalent temps plein) à la fin de la période	7 576	6 605	14,7 %			

1. Exclut une charge hors trésorerie de 1,8 million de dollars et de 22,2 millions de dollars, respectivement, comptabilisée au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007 relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options sur actions attribuées avant 2005. Les charges d'exploitation (ajustées) sont régulièrement communiquées au principal responsable de l'exploitation.

Le total des charges d'exploitation du secteur des services sans fil a augmenté de 94,3 millions de dollars et de 165,3 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006. Le total des charges d'exploitation ajusté de manière à ne pas tenir compte de la charge hors trésorerie au titre des options sur actions comptabilisée en 2007 a augmenté de 92,5 millions de dollars et de 143,1 millions de dollars, respectivement, pour promouvoir, conserver et soutenir la croissance de 11,3 % du nombre d'abonnés sur douze mois et la hausse importante des produits d'exploitation du réseau.

- Les charges liées aux ventes d'équipement ont augmenté de 29,7 millions de dollars et de 48,9 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Ce résultat découle principalement d'une augmentation des ajouts bruts d'abonnés et de l'accroissement des activités visant à fidéliser les clients liées à la transférabilité des numéros de services sans fil, ainsi qu'à la plus grande gamme de produits de transmission de données, facteurs qui ont été neutralisés en partie par les taux de change favorables. Les coûts des appareils, y compris l'équipement de transmission de données, liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné.
- Les charges d'exploitation des services de réseau se sont accrues de 15,1 millions de dollars et de 23,8 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Cette augmentation est principalement imputable à la hausse des frais de transmission et des charges liées aux stations pour tenir compte de l'augmentation du nombre de stations cellulaires, à la hausse du nombre d'abonnés, à certains tiers fournisseurs de services de contenu de données, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité du réseau et de la couverture. Les charges d'exploitation au premier semestre de 2007 sont présentées déduction faite d'une réduction découlant de la Décision 2007-6 du CRTC concernant les frais de liaison d'accès au réseau numérique de détail.
- Les frais de marketing se sont accrues de 22,6 millions de dollars et de 29,6 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006, en raison principalement de la hausse des frais de publicité et de promotion découlant de la transférabilité des numéros de services sans fil, et de l'augmentation de la rémunération versée aux détaillants liée à l'accroissement des ajouts bruts d'abonnés et aux activités accrues de fidélisation de la clientèle. Malgré la hausse des ajouts bruts des services prépayés, les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont augmenté de 31 \$ ou de 7,9 % au deuxième trimestre, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est liée principalement au financement plus élevé sur certains appareils populaires générés par la concurrence, ainsi qu'à la hausse des frais de publicité et de promotion engagés relativement à la transférabilité des numéros de services sans fil et au lancement de nouveaux produits. Les frais d'acquisition au premier semestre de 2007 ont augmenté de 20 \$ ou 4,9 %. La transférabilité des numéros de services sans fil a également contribué à la hausse des frais de fidélisation, lesquels, exprimés en pourcentage des produits tirés des services de réseau, se sont établis à 8,2 % et à 7,8 %, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, comparativement à 6,2 % aux périodes correspondantes de 2006. Malgré l'augmentation des PMAA, les produits à long terme par abonné ont reculé au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, en raison de l'accroissement du taux de désabonnement. Par conséquent, les frais d'acquisition en pourcentage des produits à long terme ont augmenté au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007.

- Les frais généraux et d'administration ont augmenté de 27,4 millions de dollars et de 65,0 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. En excluant la charge hors trésorerie au titre des options sur actions attribuées avant 2005, les frais généraux et d'administration ont augmenté de 25,6 millions de dollars et de 42,8 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007. Ces augmentations tiennent principalement à la hausse de 14,7 % du nombre d'employés, qui visait à soutenir la croissance des produits tirés des services de réseau, l'augmentation du nombre d'abonnés ainsi que l'expansion continue de l'équipe de service à la clientèle et du nombre de magasins de détail dont la société est propriétaire.
- Les coûts de restructuration concernent le programme d'efficacité opérationnelle de la société.

BAIIA (en millions de dollars) et marge du BAIIA (en %) – secteur des services sans fil	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
BAIIA	450,7	440,8	2,2 %	894,1	836,7	6,9 %
BAIIA (ajusté) ¹	452,5	440,8	2,7 %	916,3	836,7	9,5 %
Marge du BAIIA	42,7	46,4	(3,7) pts	43,4	45,5	(2,1) pts
Marge du BAIIA (ajustée)	42,9	46,4	(3,5) pts	44,5	45,5	(1,0) pt

1. Exclut une charge hors trésorerie de 1,8 million de dollars et de 22,2 millions de dollars, respectivement, comptabilisée au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007 relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options sur actions attribuées avant 2005. Le BAIIA (ajusté) est régulièrement communiqué au principal responsable de l'exploitation, et il correspond à la définition utilisée aux fins de l'établissement des objectifs et des indications révisées de TELUS concernant le BAIIA pour 2007.

Le BAIIA du secteur des services sans fil a augmenté de 9,9 millions de dollars et de 57,4 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006. Ajusté de manière à ne pas tenir compte de la charge hors trésorerie au titre des options sur actions comptabilisée en 2007, le BAIIA s'est accru de 11,7 millions de dollars et de 79,6 millions de dollars, respectivement, résultat qui découle de la croissance élevée des produits, neutralisée en partie par l'augmentation des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné liée à l'amélioration des ajouts bruts, par une hausse des frais de fidélisation en prévision de la mise en œuvre de la transférabilité des numéros de services sans fil et, dans une moindre mesure, par un accroissement des charges d'exploitation pour soutenir la croissance du total des abonnés.

6. Situation financière

Le tableau ci-après illustre les variations entre les bilans consolidés survenues au cours du semestre terminé le 30 juin 2007.

(en millions de dollars)	30 juin 2007	31 décembre 2006 (ajusté)	Variation	Variation en %	Explication concernant les variations entre les bilans
Actif à court terme					
Encaisse et placements temporaires, montant net	2,2	(11,5)	13,7	n.s.	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Placements à court terme	54,8	110,2	(55,4)	(50,3) %	Liquidation de certains placements constitués de l'excédent de trésorerie.
Débiteurs	571,8	707,2	(135,4)	(19,1) %	Réduction du délai moyen de recouvrement du secteur des services filaires, baisse des PMAA tirés des services sans fil de transmission de la voix et recul des créances des détaillants, et réception des incitations à la prise à bail découlant du renouvellement de baux.
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	99,2	95,4	3,8	4,0 %	—
Stocks	158,8	196,4	(37,6)	(19,1) %	Principalement une réduction saisonnière des stocks d'appareils sans fil.
Frais payés d'avance et autres	291,7	195,3	96,4	49,4 %	Principalement le paiement anticipé des taxes foncières annuelles et des licences annuelles concernant les services sans fil, ainsi que les charges sociales passées en charges et prépayées, déduction faite de l'amortissement.
Tranche à court terme des actifs dérivés	48,7	40,4	8,3	20,5 %	Principalement le montant net des nouveaux swaps sur actions réglés en espèces, neutralisé par l'échéance des swaps de devises liés aux billets arrivant à échéance le 1 ^{er} juin.
Passif à court terme					
Créditeurs et charges à payer	1 547,9	1 363,6	184,3	13,5 %	Principalement une augmentation du passif au titre de l'option de règlement en espèces net lié aux options et des rachats d'actions aux termes des RCNA qui demeurent non réglés.
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à payer	6,7	10,3	(3,6)	(35,0) %	—
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration	28,8	53,1	(24,3)	(45,8) %	Les paiements au titre des programmes précédents et actuels excédaient les nouvelles obligations.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	609,4	606,3	3,1	0,5 %	Principalement une augmentation de la facturation et des dépôts de clients, déduction faite des reprises découlant des produits reportés liés au plafonnement des prix.
Tranche à court terme de la dette à long terme	6,4	1 433,5	(1 427,1)	(99,6) %	Remboursement des billets en dollars américains échus le 1 ^{er} juin et des billets à moyen terme de TCI arrivés à échéance en février.
Tranche à court terme des passifs dérivés	10,1	165,8	(155,7)	(93,9) %	Échéance des swaps de devises liés au billet arrivant à échéance le 1 ^{er} juin, neutralisée en partie par les modifications apportées aux contrats de change à terme en dollars américains.
Tranche à court terme des impôts futurs	258,1	137,2	120,9	88,1 %	Augmentation des écarts temporaires liés aux actifs et passifs à court terme ainsi que du revenu imposable tiré d'une société de personnes qui sera attribué au cours des 12 prochains mois. Le bilan au 31 décembre 2006 comprend le reclassement d'une tranche de 44 millions de dollars des impôts futurs à long terme. Se reporter à la note 2 c) des états financiers consolidés intermédiaires.
Fonds de roulement¹	(1 240,2)	(2 436,4)	1 196,2	49,1 %	Principalement le remboursement de la tranche à court terme de la dette à long terme. Se reporter à la rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités de financement ».
1. Actif à court terme moins le passif à court terme – démontre la capacité de la société de financer ses activités actuelles et de respecter ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.					

Suite du tableau de la page précédente.

(en millions de dollars)	30 juin 2007	31 décembre 2006 (ajusté)	Variation	Variation en %	Explication concernant les variations entre les bilans
Immobilisations, montant net	11 076,6	10 982,1	94,5	0,9 %	Se reporter à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés – Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels », ainsi qu'à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».
Autres actifs					
Frais reportés	1 064,6	956,6	108,0	11,3 %	Principalement les cotisations aux régimes de retraite et les montants recouvrés au titre des régimes de retraite en raison des rendements favorables des actifs des régimes.
Placements	30,6	35,2	(4,6)	(13,1) %	Comprend la radiation d'un montant de 11,8 millions de dollars au titre de la participation dans AMP'D Mobile, Inc., déduction faite des nouveaux placements et des ajustements à la juste valeur.
Écart d'acquisition	3 168,8	3 169,5	(0,7)	0,0 %	—
Dette à long terme	4 800,5	3 474,7	1 325,8	38,2 %	Comprend des billets émis en mars et des effets de commerce émis en mai, déduction faite du remboursement des facilités bancaires, et une réduction de la valeur de conversion en dollars canadiens des billets en dollars américains échéant en 2011.
Autres passifs à long terme	1 644,4	1 257,3	387,1	30,8 %	Principalement des variations des taux de change et un ajustement de la juste valeur du passif de couverture reporté lié aux billets en dollars américains échéant en 2011.
Impôts futurs	1 018,6	1 023,3	(4,7)	(0,5) %	Diminution des écarts temporaires des actifs et passifs à long terme.
Part des actionnaires sans contrôle	22,1	23,6	(1,5)	(6,4) %	—
Capitaux propres					
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	6 614,8	6 928,1	(313,3)	(4,5) %	Diminution se répartissant principalement comme suit : dépenses de 370,2 millions de dollars au titre de RCNA; dividendes de 250,9 millions de dollars; montants transitoires au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu de 176,2 millions de dollars; partiellement neutralisés par les éléments suivants : bénéfice net de 447,9 millions de dollars; autres éléments du résultat étendu de 51,9 millions de dollars.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

7.1 Rentrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
	1 061,9	813,0	30,6 %	1 522,5	1 486,1	2,4 %

Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 248,9 millions de dollars et de 36,4 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006. L'augmentation est attribuable aux facteurs suivants :

- La baisse du BAIIA de 12,5 millions de dollars et de 110,9 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006;
- La hausse de 21,6 millions de dollars des paiements au titre de la rémunération à base d'actions en sus de la charge comprise dans le BAIIA au deuxième trimestre de 2007, par rapport à la période correspondante de 2006. La charge de rémunération à base d'actions en sus des paiements au premier semestre de 2007 a augmenté de 108,6 millions de dollars, par rapport à la période correspondante de 2006;

- La baisse des cotisations patronales aux régimes de retraite à prestations déterminées des salariés de 30,3 millions de dollars et de 26,9 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006, qui tient principalement à la capitalisation accélérée en 2006;
- La baisse des intérêts payés de 53,0 millions de dollars et de 42,5 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. La baisse au deuxième trimestre est attribuable aux montants payés au deuxième trimestre de 2006, lesquels incluaient un montant de 31,2 millions de dollars lié à la résiliation de swaps de devises ainsi que le paiement d'une tranche des intérêts débiteurs relatifs à une décision de justice au titre d'une poursuite liée à une affaire de remboursement d'obligations de BC TEL remontant à 1997. La baisse enregistrée au premier semestre est attribuable aux mêmes facteurs, et elle a été neutralisée en partie par le remboursement de swaps de taux d'intérêt différés au premier trimestre de 2007;
- Le recul des intérêts reçus de 15,8 millions de dollars au premier semestre de 2007, comparativement à la période correspondante de 2006, qui tient aux intérêts reçus sur les remboursements d'impôts au premier trimestre de 2006;
- La diminution de 92,4 millions de dollars des impôts reçus, déduction faite des versements échelonnés, au premier semestre de 2007, par rapport à la période correspondante de 2006, en raison principalement du recouvrement d'un montant d'impôts à recevoir au premier trimestre de 2006;
- Les rentrées d'environ 55 millions de dollars découlant de la réduction des placements à court terme au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007;
- La hausse nette de 350 millions de dollars du produit tiré des créances titrisées au deuxième trimestre de 2007, par rapport à une augmentation de 135 millions de dollars au deuxième trimestre de 2006, ce qui se traduit par une hausse de 215 millions de dollars des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Le produit tiré des créances titrisées est demeuré inchangé au premier semestre de 2007, comparativement à une augmentation nette de 35 millions de dollars au premier semestre de 2006, ce qui se traduit par une baisse de 35 millions de dollars des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour le semestre;
- Les autres variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les périodes respectives.

7.2 Sorties liées aux activités d'investissement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
	477,8	486,1	(1,7) %	870,1	802,2	8,5 %

Les sorties liées aux activités d'investissement ont diminué de 8,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007 et ont augmenté de 67,9 millions de dollars au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. La diminution au deuxième trimestre est principalement attribuable au montant de 19,5 millions de dollars constaté en 2006 au titre des acquisitions. Les dépenses en immobilisations se sont accrues de 23,3 millions de dollars et de 84,4 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006 (voir ci-dessous).

Les actifs en construction se chiffraient à 603,8 millions de dollars au 30 juin 2007, en baisse de 121,6 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2006. Cette baisse reflète principalement le transfert d'un montant de 342,1 millions de dollars aux actifs incorporels amortissables au premier trimestre de 2007, lequel découle de la mise en service de certaines phases du nouveau système de facturation et de service à la clientèle consolidé dans le secteur des services filaires, déduction faite de la hausse des autres actifs en construction au cours de 2007.

Dépenses en immobilisations (en millions de dollars, sauf les ratios, qui sont présentés en %)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
Secteur des services filaires	308,7	311,4	(0,9) %	579,4	570,4	1,6 %
Secteur des services sans fil	173,1	147,4	17,4 %	284,3	208,9	36,1 %
TELUS – dépenses en immobilisations consolidées	481,8	458,8	5,0 %	863,7	779,3	10,8 %
Ratio d'intensité des dépenses en immobilisations ¹	21,6	21,5	0,1 pt	19,5	18,5	1,0 pt
BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations ²	402,8	438,3	(8,1) %	785,2	980,5	(19,9) %
BAIIA (ajusté) déduction faite des dépenses en immobilisations ²	404,6	438,3	(7,7) %	960,5	980,5	(2,0) %

1. L'intensité des dépenses en immobilisations est mesurée par la division des dépenses en immobilisations par les produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses en immobilisations avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

2. Se reporter à la rubrique 11.1, « BAIIA », pour le calcul et pour une description.

Le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations de TELUS au deuxième trimestre de 2007 est analogue à celui enregistré à la période correspondante de 2006. Pour le premier semestre de 2007, les dépenses en immobilisations s'alignent sur les indications annuelles d'environ 1,75 milliard de dollars, résultat qui laisse sous-entendre une augmentation du ratio d'intensité des dépenses en immobilisations. Se reporter à la rubrique 9, « Indications pour l'exercice 2007 ». Le BAIIA (ajusté) de TELUS, déduction faite des dépenses en immobilisations, a diminué, en raison principalement de l'augmentation des dépenses en immobilisations en 2007, facteur neutralisé en grande partie par la hausse du BAIIA (ajusté) pour le semestre.

- Les dépenses en immobilisations du secteur des services filaires ont diminué de 2,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007 et augmenté de 9,0 millions de dollars au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Les dépenses liées au développement du système de facturation et de service à la clientèle ont reculé au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, en raison de la mise en service du système en mars. Les investissements initiaux effectués afin de soutenir les nouvelles entreprises clientes dans le centre du Canada et les dépenses engagées relativement au maintien du réseau ont augmenté au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007. L'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services filaires s'est élevée à 25,5 % au deuxième trimestre de 2007 et à 23,8 % au premier semestre, soit des résultats semblables à ceux obtenus en 2006. Les flux de trésorerie (BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations) du secteur des services filaires se sont chiffrés à 125,2 millions de dollars et à 175,4 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, en baisse de 13,6 % et de 50,3 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Les flux de trésorerie du secteur des services filaires basés sur le BAIIA (ajusté) se sont établis à 328,5 millions de dollars au premier semestre de 2007, en baisse de 6,9 % par rapport à la période correspondante de 2006.
- Les dépenses en immobilisations du secteur des services sans fil ont augmenté de 25,7 millions de dollars et de 75,4 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Ces hausses découlent principalement de l'amélioration continue de la capacité et de la couverture des services sans fil numériques, et des investissements stratégiques dans la technologie de réseau sans fil à haute vitesse EVDO Rev A. L'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services sans fil s'est élevée à 16,4 % au deuxième trimestre et à 13,8 % au premier semestre de 2007, par rapport à 15,5 % et à 11,4 %, respectivement, au périodes correspondantes de 2006. Les flux de trésorerie (BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations) du secteur des services sans fil se sont chiffrés à 277,6 millions de dollars au deuxième trimestre et à 609,8 millions de dollars au premier semestre de 2007, soit des résultats en baisse de 5,4 % et de 2,9 %, respectivement. Les flux de trésorerie du secteur des services sans fil basés sur le BAIIA (ajusté) se sont établis à 279,4 millions de dollars au deuxième trimestre, en baisse de 4,8 %, et à 632,0 millions de dollars au premier semestre de 2007, en hausse de 0,7 %, comparativement aux périodes correspondantes de 2006.

7.3 Sorties liées aux activités de financement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
	1 115,9	344,4	n.s.	638,7	711,1	(10,2) %

Les sorties liées aux activités de financement ont augmenté de 771,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007 et reculé de 72,4 millions de dollars au premier semestre de 2007, par rapport aux périodes correspondantes de 2006 :

- Le produit tiré de l'émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote s'est chiffré à 0,2 million de dollars au deuxième trimestre de 2007 et à 0,6 million de dollars au premier semestre de 2007, par rapport à 12,5 millions de dollars et à 45,7 millions de dollars, respectivement, aux périodes correspondantes de 2006. La diminution est principalement imputable à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options sur actions attribuées avant 2005, ainsi qu'à l'application, en mai 2006, du règlement en capitaux propres nets.
- Les dividendes en espèces versés aux actionnaires se sont élevés à 125,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007 et à 250,9 millions de dollars au premier semestre de 2007, soit un résultat en hausse d'environ 32 % par rapport aux périodes correspondantes de 2006. Cette hausse tient à l'augmentation du dividende trimestriel par action, neutralisée en partie par la diminution du nombre moyen d'actions en circulation.

- L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée (la « troisième offre ») de la société est entrée en vigueur le 20 décembre 2006 et elle prendra fin le 19 décembre 2007. Au 30 juin 2007, la société avait racheté 19 % du nombre maximal de 12 millions d'actions ordinaires, et 34 % du nombre maximal de 12 millions d'actions sans droit de vote, pouvant être rachetées en vertu de cette offre. Entre le 20 décembre 2004 et le 30 juin 2007, TELUS a racheté environ 18,7 millions d'actions ordinaires et 26,9 millions d'actions sans droit de vote pour un montant de 2,14 milliards de dollars, en vertu des trois offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

Le tableau suivant illustre les achats effectués en vertu des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités aux premier et deuxième trimestres de 2007 et de 2006.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Par offre	Actions rachetées			Coût d'achat (en millions de dollars)		
	Actions ordinaires	Actions sans droit de vote	Total	Imputé au capital-actions ¹	Imputé aux bénéfices non répartis ²	Payé
Deuxième offre (2006)						
Premier trimestre	1 783 300	3 334 500	5 117 800	93,3	138,3	231,6
Deuxième trimestre	2 913 600	2 643 300	5 556 900	93,0	156,4	249,4
Premier semestre	4 696 900	5 977 800	10 674 700	186,3	294,7	481,0
Troisième offre (2007)						
Premier trimestre	1 975 000	1 530 000	3 505 000	57,8	142,9	200,7
Deuxième trimestre	330 000	2 367 300	2 697 300	55,0	114,5	169,5
Premier semestre	2 305 000	3 897 300	6 202 300	112,8	257,4	370,2
1. Représente la valeur comptable des actions rachetées						
2. Représente le coût en sus de la valeur comptable des actions rachetées						

- En mars 2007, la société a procédé à une émission importante de titres de créance venant à échéance dans cinq ans et dans dix ans :

Billets en dollars canadiens échéant en 2012 : La société a procédé à un appel public à l'épargne visant des billets à 4,50 % de série CC d'une valeur de 300 millions de dollars, au prix de 999,91 \$ pour chaque tranche de 1 000,00 \$ de capital.

Billets en dollars canadiens échéant en 2017 : La société a procédé à un appel public à l'épargne visant des billets à 4,95 % de série CD d'une valeur de 700 millions de dollars, au prix de 999,53 \$ pour chaque tranche de 1 000,00 \$ de capital.

Les billets sont remboursables au gré de la société, et ils peuvent être remboursés en totalité n'importe quand, ou en partie de temps à autre, moyennant un avis préalable d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours, pour un prix de remboursement égal au plus élevé i) de la valeur actualisée des billets, actualisée au taux de rendement des obligations du gouvernement canadien majoré de 15 points de base dans le cas des billets échéant en 2012 et de 24 points de base dans le cas des billets échéant en 2017, ou ii) de la totalité du montant en capital des billets. Par ailleurs, les intérêts courus et impayés, le cas échéant, seront payés à la date de remboursement prévue.

- Le 15 mai 2007, TELUS a mis en œuvre un programme d'effets de commerce non garantis, qui est garanti par une tranche de sa facilité de crédit, ce qui lui permet d'émettre des effets de commerce d'un montant maximal de 800 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains), dont le produit sera utilisé aux fins générales de la société. L'encours des effets de commerce au 30 juin 2007 totalisait 663,5 millions de dollars.
- Les autres émissions de titres de créance en 2007 se composent principalement de prélèvements périodiques sur la facilité bancaire, qui ont subséquemment été remboursés (encours : néant au 31 mars et au 30 juin 2007; 120 millions de dollars au 31 décembre 2006).
- Les remboursements de dette en 2007 se composaient du remboursement de 1 483,3 millions de dollars au titre des billets à 7,50 % de 1 166,5 millions de dollars US arrivés à échéance le 1^{er} juin et du remboursement d'une tranche de 70 millions de dollars des billets à moyen terme à 7,10 % de TCI arrivés à échéance en février.

Les obligations prévues au titre des remboursements de la dette à long terme, y compris les montants de couvertures connexes, calculées en fonction de l'encours de cette dette au 30 juin 2007, s'établissent comme suit pour chacun des cinq exercices se terminant le 31 décembre. Les montants illustrés ne tiennent pas compte des obligations de paiement des intérêts :

Tranches de la dette à long terme arrivant à échéance

(en millions de dollars)	Capital	Passif de couverture reporté, montant net	Total ¹
2007 (reste de l'exercice)	2,3	—	2,3
2008	5,6	—	5,6
2009	1,5	—	1,5
2010	80,8	—	80,8
2011	2 048,1	903,5	2 951,6

1. Le cas échéant, les remboursements de capital reflètent les taux de change au 30 juin 2007.

7.4 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Au 30 juin ou pour les périodes de 12 mois terminées à cette date	2007	2006	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture¹ (en millions de dollars)			
Dette nette (compte tenu des créances titrisées)	6 239,7	6 274,6	(34,9)
Total des capitaux investis — valeur comptable	13 002,4	13 139,0	(136,6)
BAIIA excluant les coûts de restructuration — sur 12 mois	3 507,7	3 418,4	89,3
Montant net des intérêts débiteurs — sur 12 mois	495,0	571,0	(76,0)
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	81,4	90,8	(9,4) pts
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années)	5,7	5,0	0,7
Dette nette/total des capitaux investis (en %) ¹	48,0	47,8	0,2 pt
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration ¹	1,8	1,8	—
Ratios de couverture¹			
Couverture des intérêts sur la dette à long terme	3,8	2,9	0,9
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration	7,1	6,0	1,1
Autres mesures — sur 12 mois			
Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) ²	1 387,2	1 506,7	(119,5)
Ratio de distribution (en %) ¹	50	46	4 pts

1. Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».
 2. Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles », pour la définition.

La dette nette et le total des capitaux investis sont calculés sur une base généralement conforme aux conventions de crédit de la société. La dette nette ne tient pas compte du cumul des autres éléments du résultat étendu découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains. Le total des capitaux investis exclut également le cumul des autres éléments du résultat étendu. Se reporter à la rubrique 11.4.

Le total des capitaux investis a diminué en raison de la réduction de la dette nette et du capital-actions, neutralisée en partie par la hausse des bénéfices non répartis. Les variations de la dette nette et du BAIIA sur 12 mois n'ont pas eu une incidence importante sur le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA au 30 juin 2007, comparativement à l'exercice précédent. La durée moyenne à l'échéance de la dette était de 5,7 ans au 30 juin 2007, en hausse par rapport à 4,5 ans au 31 décembre 2006, résultat qui tient au remboursement des billets arrivés à échéance le 1^{er} juin, déduction faite des titres de créance émis en mars et des effets de commerce émis en mai. La proportion des titres de créance qui portent intérêt à des taux fixes a diminué par suite de l'émission des effets de commerce.

Le ratio de couverture des intérêts sur la dette à long terme s'est amélioré de 0,4 en raison de la diminution des intérêts débiteurs, et il s'est amélioré de 0,5 en raison de la hausse du bénéfice avant impôts et des intérêts débiteurs. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA s'est amélioré de 0,9 en raison de la diminution du montant net des intérêts débiteurs, et il s'est amélioré de 0,2 en raison de l'augmentation du BAIIA (excluant les coûts de restructuration). La diminution des flux de trésorerie disponibles sur 12 mois tient à la hausse des dépenses en immobilisations et au recul des économies d'impôts et des intérêts connexes, déduction faite du BAIIA amélioré compte non tenu de la rémunération à base d'actions et de la baisse des intérêts payés. Le ratio de distribution basé sur le bénéfice réel au 30 juin 2007 se situait au milieu de la fourchette des indications visées (45 % à 55 % des bénéfices nets prévisibles). Le ratio de distribution s'élevait à 48 %, en excluant du bénéfice l'incidence des ajustements fiscaux et la charge au titre de l'ajout de l'option de règlement en espèces net.

La stratégie de la société vise à maintenir les politiques financières et les lignes directrices énoncées ci-après. La société estime que ces mesures ont atteint un niveau optimal et qu'elles lui permettent d'obtenir du financement à coût raisonnable en maintenant des cotes de crédit de BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes.

Les politiques financières et lignes directrices à long terme de TELUS sont les suivantes :

- Ratio de la dette nette sur le total des capitaux investis entre 45 % et 50 %;
- Ratio de la dette nette sur le BAIIA entre 1,5 et 2,0 fois;
- Ratio de distribution de 45 % à 55 % des bénéfices nets prévisibles.

7.5 Facilités de crédit

Le 2 mars 2007, TELUS a conclu, avec un syndicat financier regroupant 18 institutions financières, une nouvelle facilité de crédit de 2 milliards de dollars d'une durée de 5 ans. La nouvelle facilité remplace les facilités de crédit actuelles de 1,6 milliard de dollars consistant en deux facilités de 800 M\$ chacune, dont l'une serait venue à échéance en 2008 et l'autre, en 2010. Elle servira aux fins générales de la société, et sera notamment utilisée pour garantir les effets de commerce. Les conditions générales de la nouvelle facilité de crédit sont sensiblement les mêmes à part la réduction des prix et la prolongation de l'échéance, ce qui reflète la conjoncture favorable et la situation financière de TELUS. Fait à souligner, l'échéance de la nouvelle facilité de crédit a été fixée en mai 2012, alors que la date d'exigibilité des billets de TELUS est juin 2011.

Au 30 juin 2007, les liquidités disponibles de TELUS aux termes des facilités de crédit inutilisées se chiffraient à environ 1,3 milliard de dollars, soit un montant qui s'aligne sur l'objectif de la société, lequel vise à faire en sorte que les liquidités non utilisées s'élèvent à au moins 1 milliard de dollars.

Facilités de crédit de TELUS au 30 juin 2007

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Garantie liée au programme d'effets de commerce	Liquidités disponibles
Facilité renouvelable de cinq ans ¹	1 ^{er} mai 2012	2 000,0	—	(103,7)	(663,5)	1 232,8
Autres facilités bancaires	—	77,3	—	(2,9)	—	74,4
Total	—	2 077,3	—	(106,6)	(663,5)	1 307,2

1. Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

La facilité de crédit renouvelable de TELUS comporte les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4,0:1 (environ 1,8:1 au 30 juin 2007) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur intérêts débiteurs sur 12 mois) être inférieur à 2,0:1 (environ 7,1:1 au 30 juin 2007) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la convention de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu à la facilité de crédit de TELUS n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une cote de crédit en particulier.

7.6. Vente de créances

Le 26 juillet 2002, TCI, filiale en propriété exclusive de TELUS, a conclu une convention qui a été modifiée le 30 septembre 2002, le 1^{er} mars 2006 et le 30 novembre 2006 avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance aux termes de laquelle TCI est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, sous réserve d'un montant maximal de 650 millions de dollars. À la suite de la vente d'une participation dans certaines créances avec gestion intégrale, un passif lié à la gestion des créances vendues est constaté à la date de la vente puis est amorti dans l'état des résultats sur la durée de vie prévue des créances. La durée initiale de cette convention de titrisation à rechargement prend fin le 18 juillet 2007; par suite de la modification effectuée le 30 novembre 2006, cette durée a été prorogée jusqu'au 18 juillet 2008.

TCI doit maintenir une cote de crédit de Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») d'au moins BBB (faible), sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger de freiner le programme de vente. Au 1^{er} août 2007, la cote de crédit était plus élevée de trois niveaux, à savoir A (faible), que la cote devant être maintenue. Le solde du produit des créances titrisées a augmenté, passant de 150 millions de dollars au 31 mars 2007 à 550 millions de dollars au 31 mai 2007, et il a ensuite diminué pour s'établir à 500,0 millions de dollars au 30 juin 2007, le solde de clôture étant égal au solde au 31 décembre 2006. Le solde du produit des créances titrisées au 30 juin 2006 s'élevait à 535 millions de dollars.

7.7 Cotes de crédit

Le 26 février 2007, Moody's Investors Services a augmenté de un niveau la cote attribuée à TELUS, la portant à Baa1 (équivalente à la cote « BBB+ ») et attribué une perspective stable. Le 5 mars 2007, DBRS a révisé à la hausse la cote attribuée aux billets de TELUS et l'a portée de BBB (élevé) à A (faible), et elle a confirmé la cote A (faible) attribuée à TCI, l'agence leur ayant tous attribué une tendance stable. Par ailleurs, DBRS a confirmé la cote préliminaire R-1 (faible) attribuée aux effets de commerce que TELUS compte émettre.

Le 21 juin 2007, TELUS annonçait qu'elle avait amorcé des discussions sur une base non exclusive aux fins de l'acquisition de BCE, et le 26 juin, elle annonçait sa décision de ne pas présenter une offre d'achat dans le cadre du processus d'examen stratégique annoncé par BCE, invoquant le fait que des lacunes dans le processus d'appel d'offres de BCE ne lui permettaient pas de soumettre une telle offre. Par suite de l'annonce faite le 21 juin, DBRS a placé les cotes de crédit attribuées à TELUS Corporation et à TCI « sous surveillance avec implications évolutives ». Moody's a pour sa part confirmé la cote Baa1 attribuée à TELUS et modifié sa perspective à « évolutive », et Standard & Poors (« S&P ») a placé la cote de crédit de TELUS Corporation et de TCI « sous surveillance avec implications négatives ». Au 1^{er} août, ces trois agences de notation n'avaient pas modifié leur classement.

Sommaire des cotes de crédit	DBRS ¹	S&P ²	Moody's ³	Fitch ⁴
TELUS Corporation				
Dette bancaire de premier rang	—	—	—	BBB+
Billets	A (faible)	BBB+	Baa1	BBB+
Effets de commerce	R-1 (faible)	—	—	—
TELUS Communications Inc.				
Débitures	A (faible)	BBB+	—	BBB+
Billets à moyen terme	A (faible)	BBB+	—	BBB+
Obligations hypothécaires de premier rang	A (faible)	A-	—	—
1. Sous surveillance avec implications évolutives. 2. Sous surveillance avec implications négatives. 3. Perspective évolutive. 4. Perspective stable.				

7.8 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers (note 4 des états financiers consolidés intermédiaires)

Les instruments financiers de la société se composent de l'encaisse et des placements temporaires, des débiteurs, des placements comptabilisés au coût, des créditeurs, des créditeurs à l'égard de la restructuration, des obligations à court terme, de la dette à long terme, des contrats de swap de taux d'intérêt, des couvertures de la charge de rémunération à base d'actions, comme il est décrit plus en détail aux notes 10 b) et c) des états financiers consolidés intermédiaires, et des instruments de couverture de change.

Juste valeur : La valeur comptable de l'encaisse et des placements temporaires, des débiteurs, des créditeurs, des créditeurs à l'égard de la restructuration, et des obligations à court terme correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers. La valeur comptable des placements de la société comptabilisés au coût n'excède pas leur juste valeur.

La valeur comptable des placements à court terme égale leur juste valeur, car ces placements sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. La juste valeur est déterminée directement en fonction des cours du marché.

La juste valeur de la dette à long terme de la société est évaluée en fonction des cours du marché de ces titres ou de titres similaires ou en fonction des taux courants offerts à la société pour des titres de créance de même échéance ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change sont établies de la même manière.

La juste valeur des instruments financiers dérivés de la société qui servent à gérer les risques liés à l'augmentation des charges de rémunération découlant de certains types de rémunération à base d'actions est estimée en fonction de la juste valeur estimative des contrats à terme d'actions réglés en espèces fournis par la contrepartie aux transactions.

Par suite de l'adoption des normes de comptabilisation du résultat étendu, la société a comptabilisé les instruments dérivés à la juste valeur, plutôt qu'en fonction de leur valeur comptable. Le changement principal a touché les dérivés classés comme des instruments détenus à des fins de couverture et utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

(en millions de dollars)		Au 30 juin 2007			Au 31 décembre 2006		
	Date d'échéance maximale de l'élément de couverture	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur
Passif							
Dette à long terme							
Principal			4 806,9	5 154,4		4 908,2	5 535,9
Dérivés ¹ détenus à des fins de couverture et utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains							
- Actif dérivé	2007	—	—		809,9	(40,4)	
- Passif dérivé – À court terme	2007	—	—		673,4	165,8	
- À long terme	2011	2 950,5	1 081,8		2 950,5	710,3	
			1 081,8			835,7	
- Intérêts à payer			7,3			6,3	
Montant net			1 089,1	1 089,1		842,0	1 090,6
Dérivés ¹ utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt lié au refinancement prévu de la dette arrivant à échéance le 1 ^{er} juin 2007							
	2007	— \$	—	—	500,0	—	6,5
			5 896,0	6 243,5		5 750,2	6 633,0

1. Désignés comme éléments de couverture des flux de trésorerie.

Engagements et passifs éventuels (note 17 des états financiers consolidés intermédiaires)

Les engagements et les passifs éventuels de la société n'ont pas changé de façon importante au cours du semestre terminé le 30 juin 2007. Les variations des tranches de la dette à long terme arrivant à échéance découlant des activités de financement au premier semestre de 2007 sont décrites à la rubrique 7.3 ci-dessus.

Le 6 juillet 2007, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2007-50, intitulée « Utilisation des fonds des comptes de report pour étendre les services à large bande dans certaines collectivités rurales et éloignées ». Dans sa décision, le CRTC a autorisé l'utilisation des fonds des comptes de report pour étendre les services à large bande à un nombre limité de collectivités en Colombie-Britannique et au Québec. La société examine actuellement les incidences de cette décision en relation avec le mémoire qu'elle a déposé antérieurement sur l'utilisation des fonds du compte de report et, conformément aux instructions du CRTC, elle déposera une mise à jour du mémoire déposé antérieurement en septembre 2007.

La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. La société ne peut à l'heure actuelle prévoir avec certitude l'issue de ces litiges. Cependant, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la société, à l'exception de ce qui est décrit à la note 17 c) des états financiers consolidés intermédiaires.

7.9 Information sur les actions en circulation

Le sommaire ci-après illustre le nombre d'actions en circulation de chaque catégorie de titres de participation au 30 juin 2007 et au 13 juillet 2007. De plus, le nombre total d'actions en circulation et pouvant être émises qui est présenté au 13 juillet 2007 se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toutes les options en cours, ainsi que les options qui n'ont pas encore été octroyées, mais pour lesquelles les actions sont détenues en réserve, ont été converties.

Catégorie de titres de participation (en millions d'actions)	Actions ordinaires	Actions sans droit de vote	Nombre total d'actions
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires			
Actions en circulation au 30 juin et au 13 juillet 2007	176,4	155,3	331,7 ¹
Options en cours et pouvant être émises ^{2,3} au 13 juillet 2007	0,5	16,3	16,8
Actions en circulation et pouvant être émises au 13 juillet 2007	176,9	171,6	348,5

1. Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action, le nombre d'actions s'établissait à 336,9 pour le deuxième trimestre de 2007.
 2. En supposant une conversion intégrale et sans tenir compte des prix d'exercice.
 3. Non réduit pour tenir compte de toutes options qui peuvent avoir été confisquées ou avoir expiré dans la période du 1^{er} au 13 juillet 2007.

8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables

8.1 Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques de TELUS sont décrites à la rubrique 8.1 du rapport de gestion annuel 2006. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

8.2 Faits nouveaux concernant les conventions comptables (note 2 des états financiers consolidés intermédiaires)

Les états financiers consolidés intermédiaires sont dressés suivant les mêmes conventions comptables et les mêmes méthodes d'application que celles énoncées dans la note 1 des états financiers consolidés de TELUS pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, sauf en ce qui concerne les différences ci-dessous. Par ailleurs, certains chiffres correspondants des périodes antérieures ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle du trimestre considéré.

Alignement avec les normes internationales d'information financière

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a ratifié un plan stratégique qui fera en sorte que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les sociétés ouvertes, seront alignés progressivement sur les normes internationales d'information financière. La période de transition devrait prendre fin d'ici 2011. Le moment précis auquel l'alignement se produira dépend de l'examen de l'état d'avancement des travaux devant être entrepris et rendu public d'ici le 31 mars 2008 par le Conseil des normes comptables.

Les PCGR du Canada seront alignés sur les normes internationales d'information financière au moyen d'une combinaison de deux méthodes : lorsque les projets communs de convergence courants du Financial Accounting Standards Board des États-Unis et du Conseil des normes comptables internationales feront l'objet d'un accord, ils seront adoptés par le Conseil des normes comptables du Canada et pourront être appliqués au Canada avant la conversion complète aux normes internationales d'information financière; les normes n'étant pas assujetties au projet commun de convergence seront présentées dans leur ensemble.

Comme cette initiative d'alignement en est à ses balbutiements, il est trop tôt pour évaluer les retombées de cette initiative, le cas échéant, sur la société.

Résultat étendu; comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Avec prise d'effet à l'exercice 2007, la société doit se conformer aux recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») visant la comptabilisation du résultat étendu (chapitre 1530 du *Manuel de l'ICCA*), la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers (chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*), et les couvertures (chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*). À l'heure actuelle, la notion de résultat étendu aux fins des PCGR du Canada consiste, dans le cas précis de la société, à inclure les variations des capitaux propres découlant de variations non réalisées de la valeur des instruments financiers. Les incidences de la mise en application des chapitres 1530, 3855 et 3865 du *Manuel de l'ICCA* sont décrites dans le rapport de gestion de la société concernant le premier trimestre de 2007. Se reporter à la note 2 b) des états financiers consolidés intermédiaires.

Impôts sur le revenu tiré d'une société de personnes

Au milieu de 2006, le Comité sur les problèmes nouveaux du Conseil des normes comptables du Canada a publié un projet d'abrégié (P59) concernant la comptabilisation des impôts sur les bénéfices des entités qui consolident les participations dans une société de personnes dont la clôture de l'exercice est différente de celle de l'entité consolidante. La société a appliqué les lignes directrices de ce projet d'abrégié à son exercice 2006. En mars 2007, le Comité sur les problèmes nouveaux a révisé le projet d'abrégié (DP59) et modifié l'approche utilisée pour déterminer si les impôts futurs doivent être classés dans la tranche à court terme ou la tranche à long terme. En mai 2007, le Comité sur les problèmes nouveaux a retiré cette question de son programme.

Étant donné qu'il n'existe aucune directive précise concernant cette question, la société a pour politique de comptabiliser la tranche à court terme du passif d'impôts futurs lié au revenu tiré d'une société de personnes de manière à tenir compte de l'incidence fiscale de l'écart entre les valeurs comptable et fiscale des actifs et passifs à court terme, ainsi que des impôts sur le revenu tiré d'une société de personnes qui doivent être attribués au cours des 12 prochains mois. La société a appliqué cette politique sur une base rétroactive, ce qui a, dans le cas précis de la société, donné lieu à une augmentation de la tranche à court terme des passifs d'impôts futurs. Le reclassement au bilan consolidé est présenté à la note 2 c) des états financiers consolidés intermédiaires.

Instruments financiers — informations à fournir et présentation

À compter de l'exercice 2008 de la société, les nouvelles recommandations de l'ICCA pour les informations à fournir et la présentation des instruments financiers (chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*) s'appliqueront à la société. Les nouvelles recommandations donneront lieu à des informations supplémentaires, par rapport aux informations actuelles, l'accent devant être mis sur les risques liés aux instruments financiers constatés ou non constatés auxquels une entité est exposée au cours de la période et à la date de clôture, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. La société évalue actuellement les incidences de ces nouvelles recommandations sur ses activités.

9. Indications pour l'exercice 2007

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité à la mise en garde concernant les énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion, ainsi qu'à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2006 et du rapport de gestion du premier trimestre de 2007 de TELUS, et du présent rapport de gestion.

La société a révisé ses indications annuelles concernant les ajouts nets d'abonnés des services Internet haute vitesse en raison des activités de la concurrence ainsi que de la réduction temporaire de la capacité de traitement des commandes résultant de la conversion du système de facturation et de service à la clientèle. Se reporter à la rubrique 10.3, « Risques liés aux processus ».

	Indication révisée pour 2007	Indications antérieures et objectifs initiaux pour 2007	Variation
Chiffres consolidés			
Produits d'exploitation	9,175 G\$ à 9,275 G\$	9,175 G\$ à 9,275 G\$	aucun changement
BAIIA ¹ (ajusté) ²	3,725 G\$ à 3,825 G\$	3,725 G\$ à 3,825 G\$	aucun changement
Bénéfice par action, de base (ajusté) ³	3,25 \$ à 3,45 \$	3,25 \$ à 3,45 \$	aucun changement
Dépenses en immobilisations	Environ 1,75 G\$	Environ 1,75 G\$	aucun changement
Secteur des services filaires			
Produits d'exploitation (externes)	4,85 G\$ à 4,9 G\$	4,85 G\$ à 4,9 G\$	aucun changement
BAIIA (ajusté) ²	1,775 G\$ à 1,825 G\$	1,775 G\$ à 1,825 G\$	aucun changement
Dépenses en immobilisations	Environ 1,2 G\$	Environ 1,2 G\$	aucun changement
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	Plus de 125 000	Plus de 135 000	Réduction d'environ 10 000
Secteur des services sans fil			
Produits d'exploitation (externes)	4,325 G\$ à 4,375 G\$	4,325 G\$ à 4,375 G\$	aucun changement
BAIIA (ajusté) ²	1,95 G\$ à 2,0 G\$	1,95 G\$ à 2,0 G\$	aucun changement
Dépenses en immobilisations	Environ 550 M\$	Environ 550 M\$	aucun changement
Ajouts nets d'abonnés aux services sans fil	Plus de 550 000	Plus de 550 000	aucun changement

1. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) », pour la définition.
2. Exclut une charge au titre du règlement en espèces lié aux options sur actions d'environ 180 millions de dollars comptabilisée en 2007 relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options sur actions, dont une tranche d'environ 155 millions de dollars s'applique au secteur des services filaires, et une tranche d'environ 25 millions de dollars, au secteur des services sans fil.
3. Exclut une charge par action après impôts d'environ 0,33 \$ relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options.

Les principales hypothèses suivantes ont été formulées lorsque les objectifs initiaux pour 2007 ont été annoncés, en décembre 2006. La direction est d'avis que ces hypothèses demeurent raisonnables.

Principales hypothèses liées aux objectifs pour 2007	Résultat réel jusqu'à ce jour
Croissance du PIB réel de 2,7 % au Canada (révisée à 2,5 %)	Le Conference Board du Canada a récemment publié une estimation révisée de 2,5 % pour 2007 et de 3,2 % pour 2008.
Concurrence accrue relativement aux services filaires, dans le marché résidentiel et le marché des affaires, particulièrement de la part de câblodistributeurs et d'entreprises offrant des services VoIP	Les câblodistributeurs concurrents ont amorcé la commercialisation des services voix sur IP auprès de travailleurs autonomes dans certaines collectivités, et ils ont accru le nombre de promotions visant l'offre de services minimales assortis de tarifs moins élevés dans le marché résidentiel.
Abstention de la réglementation des services filaires locaux de détail dans les principaux marchés urbains d'ici le deuxième semestre de 2007	L'hypothèse demeure inchangée. TELUS a présenté des demandes d'abstention par suite d'un décret promulgué par le Cabinet fédéral au premier trimestre, qui a simplifié les conditions liées à l'abstention de la réglementation. Le 25 juillet, le CRTC a approuvé la demande présentée par TELUS concernant l'abstention de la réglementation des services locaux à Fort McMurray et il devrait rendre d'autres décisions d'ici le début du mois d'août. Se reporter à la rubrique 10.1, « Réglementation ».
Aucune autre réduction des prix à la consommation par suite d'un plafonnement des prix	La décision du CRTC concernant les paramètres de la prochaine période de plafonnement des prix a été annoncée le 30 avril 2007, ce qui confirme l'hypothèse.
Gain de 4,5 à 5 points de pourcentage au titre de la pénétration du marché des services sans fil au Canada	Les ajouts bruts et les ajouts nets de TELUS au premier semestre de 2007 sont conformes à cette hypothèse.
Comptabilisation par TELUS de charges d'environ 50 millions de dollars au titre de la restructuration	À l'heure actuelle, la société ne s'attend pas à ce que les coûts de restructuration excèdent 35 millions de dollars en 2007.
Taux d'imposition de TELUS prévu par la loi de 33 % à 34 % et paiements d'impôts en espèces minimaux en 2007	Les hypothèses demeurent inchangées. Se reporter à la rubrique 5, « Résultats d'exploitation consolidés — Impôts sur les bénéfices ».
Taux d'actualisation de 5,0 % et rendement à long terme moyen prévu de 7,25 % au titre des régimes de retraite	Les hypothèses demeurent inchangées.
Nombre moyen d'actions en circulation de TELUS se situant entre 330 millions et 335 millions pour l'exercice complet	Le nombre moyen d'actions en circulation s'est élevé à 335,3 millions au premier semestre de 2007, soit une baisse d'environ 3 % par rapport à la période correspondante de 2006 qui se situe dans la fourchette de réduction de 2,5 % à 4 % prévue en vertu de l'hypothèse clé pour l'exercice complet.

TELUS continue d'observer les lignes directrices d'une politique à long terme concernant le ratio dette nette/total des capitaux investis, le ratio dette nette/BAIIA et le ratio de distribution, lesquelles sont décrites à la rubrique 7.4. Les indications pour l'exercice 2007 sont conformes à ces lignes directrices.

10. Risques et gestion des risques

Les rubriques qui suivent résument les faits nouveaux importants liés aux risques décrits dans la rubrique 10 du rapport de gestion annuel 2006 et du rapport de gestion du premier trimestre de 2007 de TELUS.

10.1 Réglementation

L'issue des instances réglementaires, procédures, appels interjetés devant les tribunaux ou le Cabinet fédéral ou autres, actuels ou futurs, ainsi que l'évolution de la réglementation pourraient se répercuter sensiblement sur les méthodes, les coûts et les produits d'exploitation de TELUS.

Abstention de la réglementation des services locaux

Le 25 juillet, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2007-58, dans laquelle il approuve l'abstention de la réglementation des services locaux de résidence à Fort McMurray, en Alberta. En mars 2007, le CRTC a approuvé l'abstention de la réglementation des services locaux à Fort McMurray, en Alberta, pour autant que TELUS satisfasse à certains indicateurs de qualité du service applicables aux services offerts aux concurrents, indicateurs auxquels elle a satisfait, en moyenne, pour la période de six mois s'échelonnant de décembre 2006 à mai 2007. Le CRTC devrait rendre une décision concernant Victoria, Vancouver, Calgary et Edmonton d'ici le début du mois d'août, et il devrait rendre une décision concernant Rimouski plus tard au cours de l'exercice. TELUS a également présenté une demande visant la déréglementation des services téléphoniques d'affaires dans les centrales couvrant 78 % des lignes d'affaires en Colombie-Britannique et en Alberta, et 52 % des lignes d'affaires dans l'est du Québec. Il n'existe aucune certitude que toutes demandes d'abstention présentées seront approuvées.

Réglementation sur le plafonnement des prix

Le 30 avril 2007, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2007-27, dans laquelle il établit les paramètres liés à la période de plafonnement des prix devant débuter le 1^{er} juin 2007. Cette décision a donné lieu à la création d'un régime de plafonnement des prix uniforme qui s'applique à TELUS dans tous les territoires où elle est l'ESLT en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec, et elle supprime les comptes de report. Elle supprime également les restrictions de tarification à la hausse liées aux services de résidence optionnels, aux forfaits et aux services groupés. Les tarifs des services de résidence de base dans les zones rurales à coût élevé ne doivent pas être majorés d'un taux supérieur au taux d'inflation ou 5 % par an, le moins élevé s'appliquant, et une réduction correspondante de la subvention de contribution payée et reçue doit être effectuée. Les majorations tarifaires des services d'affaires demeurent limitées au taux d'inflation annuel de façon générale et à un maximum de 10 % dans le cas des tarifs individuels. Par ailleurs, les tarifs des services de téléphones payants peuvent être majorés jusqu'à concurrence de 50 cents par appel, dans le cas des appels payés en espèces (jusqu'à concurrence de 1 \$ dans le cas des appels payés autrement), et les tarifs des services sociaux et de sécurité publique (p. ex. le service 9-1-1 et le Service de relais téléphonique) restent bloqués aux niveaux actuels. Les services offerts aux concurrents ne sont dans l'ensemble pas touchés par la décision concernant le régime de plafonnement des prix.

Services essentiels

Dans la Décision de télécom CRTC 2007-46, le CRTC a statué que les ESLT ne devraient pas être tenues de mettre en œuvre les ordonnances Ethernet et Internet haute vitesse (LNPA) concernant les services aux concurrents tant que le CRTC n'aura pas rendu sa décision relativement aux demandes de révision et de modification présentées par TELUS et par certaines autres ESLT. On s'attend à ce que le CRTC rende cette décision d'ici la fin d'août 2007. Dans le cadre de l'instance en cours visant les services essentiels (Avis public 2006-14), TELUS continue à maintenir que les services LNPA et Ethernet ne constituent pas des services essentiels et qu'ils ne devraient pas être dégroupés.

Plan de rabais tarifaire pour la qualité du service fourni — Décisions du CRTC concernant les demandes d'exclusion présentées par TELUS

En mai, le CRTC a publié les décisions liées à deux demandes de TELUS visant à exclure certains résultats du plan de rabais tarifaire pour la qualité du service de détail fourni. La Décision 2007-29 porte sur trois événements perturbateurs survenus entre la mi-juillet 2003 et décembre 2003 : les incendies de forêt à l'intérieur de la Colombie-Britannique et du sud-ouest de l'Alberta, une rupture de câble à Vancouver et les inondations dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique. Le CRTC a concédé que trois indicateurs de la qualité du service de détail pouvaient être exclus pour les périodes au cours desquelles ces événements perturbateurs sont survenus. Il a également ordonné à TELUS de rajuster trois autres indicateurs de la qualité du service de manière qu'ils correspondent à la moyenne atteinte au cours de la période de six mois précédant les événements perturbateurs, et d'appliquer les crédits aux clients pour la période de rajustement s'échelonnant de juillet 2002 à décembre 2003. Dans la Décision 2007-30, le CRTC a approuvé la demande d'exclusion de TELUS visant les graves inondations survenues dans le sud de l'Alberta en juin 2005, et ordonné à TELUS d'exclure trois indicateurs de qualité du service de détail pour les mois de juin et de juillet, décision analogue à la Décision 2007-14 rendue en février, qui concernait la demande d'exclusion de TELUS liée aux indicateurs de la qualité du service aux concurrents.

En juin, le CRTC a, relativement au plan de rabais tarifaire pour la qualité du service aux concurrents, accordé une exclusion pour la période s'échelonnant de novembre 2006 à janvier 2007, durant laquelle de graves tempêtes ont sévi dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique. Par ailleurs, en vertu de la Décision de télécom CRTC 2007-40, le CRTC a donné une option selon laquelle TELUS peut choisir de remplacer les résultats de tout indicateur de la qualité du service aux clients pour les périodes exclues par les résultats admissibles des périodes contiguës, dans le cadre des demandes d'abstention applicables.

En juillet, le CRTC a reconnu, dans les décisions de télécom CRTC 2007-52 et 2007-55, que l'interruption de travail survenue en 2005 constituait un événement perturbateur. Dans la première décision, il a accordé une exclusion visant quatre des sept indicateurs de qualité du service aux concurrents, applicable à la période durant laquelle l'interruption est survenue ainsi qu'à la période qu'il a fallu à l'entreprise pour se remettre de l'interruption de travail (soit de juillet 2005 à février 2006 inclusivement). Dans la deuxième décision, il a accordé une exclusion visant les six indicateurs de qualité du service de détail, applicable à la période visée entre juillet 2005 et février 2006.

TELUS a présenté une autre demande d'exclusion au CRTC, laquelle porte sur le plan de rabais tarifaire pour la qualité du service de détail fourni durant les graves tempêtes qui ont sévi dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique, de novembre 2006 à janvier 2007. Si le CRTC accorde des exclusions relativement à cette demande en instance ou à des événements perturbateurs futurs, cela aura pour effet de réduire tous rabais tarifaires obligatoires futurs pour la qualité du service fourni; toutefois, il n'existe aucune certitude que de telles exclusions seront accordées.

Transférabilité des numéros de services sans fil (« TNSSF »)

Le 14 mars 2007, les entreprises de services sans fil canadiennes, y compris TELUS, ont procédé à la mise en œuvre fructueuse de la première étape du projet de TNSSF (parfois appelée transférabilité des numéros locaux, ou TNL) dans la plupart des centres peuplés au Canada. La mise en œuvre obligatoire de la TNSSF dans les régions restantes est prévue pour septembre 2007. Selon les résultats pour le trimestre complet, il appert que la TNSSF a contribué à l'accroissement des activités de chargement des abonnés de TELUS, les appels entrants ayant excédé les appels sortants, mais elle a aussi entraîné une augmentation des frais de fidélisation de la clientèle des services sans fil (8,2 % des produits tirés des services de réseau au deuxième trimestre de 2007 comparativement à 6,2 % à la période correspondante de 2006) et du taux de désabonnement (1,45 % au deuxième trimestre de 2007, par rapport à 1,30 % à la période correspondante de 2006). Il se pourrait que les taux de désabonnement et les frais de fidélisation soient dorénavant plus élevés.

La TNSSF pourrait aussi se traduire par un délaissement des lignes d'accès au réseau en faveur des services sans fil, et elle pourrait fournir à TELUS des occasions de commercialiser ses produits et services plus efficacement dans les marchés des services d'affaires dans le centre du Canada, où TELUS détient une part de marché inférieure à celle de ses concurrents. Il n'existe aucune certitude que cela se produira.

Restrictions à la propriété étrangère

TELUS et ses filiales sont assujetties aux restrictions à la propriété étrangère imposées par la *Loi sur les télécommunications*, la *Loi sur la radiocommunication* et la *Loi sur la radiodiffusion*. En juillet 2007, le ministre de l'Industrie et le ministre des Finances ont annoncé la mise sur pied d'un groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence, chargé d'examiner la réglementation canadienne en matière de concurrence et d'investissement, à savoir la *Loi sur la concurrence* et la *Loi sur l'investissement Canada*. Le groupe d'étude devrait présenter son rapport au ministre de l'Industrie au plus tard le 30 juin 2008, et on s'attend à ce que toutes modifications subséquentes des lois ne prennent pas effet avant la fin de 2008 ou de 2009. TELUS a appuyé l'assouplissement des restrictions à la propriété étrangère dans le passé, mais elle estime que cet assouplissement doit s'appliquer au même titre aux sociétés de câblodistribution et de télécommunications.

10.2 Ressources humaines

Négociations collectives chez TELUS Québec

Deux conventions collectives entre TELUS Québec et le Syndicat des agents de maîtrise de TELUS, couvrant les employés professionnels et de supervision membres de l'équipe de TELUS au Québec, sont arrivées à échéance le 31 mars 2007. Les parties concernées poursuivent leurs négociations afin de conclure une nouvelle convention collective.

10.3 Risques liés aux processus

Les systèmes et les processus de TELUS pourraient influencer négativement sur les résultats financiers et le service à la clientèle — Programmes d'assurance et d'efficience à l'égard du système de facturation et des produits d'exploitation

À la fin de mars 2007, TELUS a converti avec succès la totalité des comptes clients du secteur des services filaires en Alberta dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau système de facturation et de service à la clientèle intégré. Le nouveau système inclut la réingénierie des processus aux fins de l'entrée des commandes, des conditions d'admissibilité, de la prestation des services et de l'assurance de la qualité du service à la clientèle, les recouvrements et le crédit, les contrats avec les clients et la gestion de l'information. Au cours du deuxième trimestre de 2007, des difficultés initiales liées à la mise en service du système ont réduit la capacité de traitement des commandes, ce qui a entraîné une augmentation du travail en retard au chapitre des installations et une hausse des coûts, notamment en ce qui concerne les ressources supplémentaires requises dans les centres d'appels pour maintenir les niveaux de service. Ce système de facturation crucial pour la société a produit les résultats prévus, et on s'attend à un retour à la normale des activités des centres d'appels. Rien ne peut garantir que ce projet n'aura aucune incidence négative, temporaire ou prolongée, sur la qualité du service à la clientèle de TELUS, ou encore sur sa position concurrentielle ou ses résultats financiers.

D'autres phases du processus de développement et de conversion sont prévues pour les prochaines années, et la société compte notamment effectuer une conversion analogue du système de comptes clients en Colombie-Britannique au premier semestre de 2008. Il n'existe aucune certitude que cette conversion sera aussi réussie que la conversion du système en Alberta. Ce projet orienté vers la clientèle a exigé le développement poussé de systèmes et présente en soi des risques d'implantation découlant de la complexité des tâches et des contraintes sur le plan des ressources, ainsi que de la dépendance aux nouveaux logiciels tiers. Des retards considérables dans l'implantation des nouvelles phases du système, ou une instabilité du système, pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité concurrentielle de TELUS de lancer rapidement et de façon efficace de nouveaux produits et services et de nouvelles promotions, de réaliser et de maintenir une structure de coûts concurrentielle et de fournir des analyses et des renseignements plus complets à la direction.

11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation

11.1 Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »)

TELUS présente le BAIIA et fournit des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités et secteurs d'exploitation ainsi que la performance de la société. Le BAIIA est aussi utilisé pour déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt — se reporter à la rubrique 11.4, « BAIIA excluant les coûts de restructuration ». Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs recourent largement en tant qu'indicateur du rendement d'exploitation d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. De plus, la société croit que le BAIIA permet aux investisseurs de comparer plus facilement le rendement d'une entreprise de façon continue sans égard à l'amortissement, lequel est de nature hors trésorerie et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou en raison de facteurs hors exploitation, comme le coût historique.

Le BAIIA n'est pas une mesure fondée sur les PCGR du Canada ni des États-Unis et ne doit pas être substitué au bénéfice d'exploitation ou au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte des effets de la croissance du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, de la réduction du capital de la dette ni d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les investisseurs sont invités à examiner attentivement les éléments entrant dans le calcul du BAIIA de TELUS. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'assurer le service de sa dette comparativement à d'autres sociétés, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tout point avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

Le tableau suivant illustre le rapprochement du BAIIA avec le bénéfice net et le bénéfice d'exploitation. Le BAIIA (ajusté) exclut une charge hors trésorerie constatée relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options sur actions attribuées avant le 1^{er} janvier 2005. Le BAIIA (ajusté) est régulièrement communiqué au principal responsable de l'exploitation et il correspond à la définition utilisée aux fins de l'établissement des objectifs et des indications révisées de TELUS concernant le BAIIA pour 2007 (se reporter à la rubrique 9).

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2007	2006	2007	2006
Bénéfice net	253,1	356,6	447,9	566,7
Autres charges (produits)	18,5	9,6	22,3	13,9
Coûts de financement	127,2	127,5	244,8	254,5
Impôts sur les bénéfices	93,7	18,7	173,0	134,8
Part des actionnaires sans contrôle	1,3	2,6	2,8	4,7
Bénéfice d'exploitation	493,8	515,0	890,8	974,6
Amortissement des immobilisations corporelles	318,3	335,2	636,0	674,4
Amortissement des actifs incorporels	72,5	46,9	122,1	110,8
BAIIA	884,6	897,1	1 648,9	1 759,8
Réintégrer : charge hors trésorerie constatée en 2007 relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options sur actions attribuées avant 2005	1,8	—	175,3	—
BAIIA (ajusté)	886,4	897,1	1 824,2	1 759,8

En plus du BAIIA, TELUS calcule le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations, comme une simple approximation des flux de trésorerie dans ses deux secteurs isolables. Le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations, peut être utilisé à des fins de comparaison avec les résultats présentés par les autres sociétés de télécommunications au fil du temps, et il est assujéti aux questions possibles de comparabilité du BAIIA décrites précédemment.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2007	2006	2007	2006
BAIIA	884,6	897,1	1 648,9	1 759,8
Dépenses en immobilisations	(481,8)	(458,8)	(863,7)	(779,3)
BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations	402,8	438,3	785,2	980,5
Réintégrer : charge hors trésorerie constatée en 2007 relativement à l'ajout de l'option de règlement en espèces net lié aux options sur actions attribuées avant 2005	1,8	—	175,3	—
BAIIA (ajusté), déduction faite des dépenses en immobilisations	404,6	438,3	960,5	980,5

11.2 Flux de trésorerie disponibles

La société présente les flux de trésorerie disponibles parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de la société. Les flux de trésorerie disponibles excluent certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure fondée sur les PCGR du Canada ni des États-Unis et ne doivent pas être substitués aux états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui peut être utilisée pour évaluer la performance de TELUS au fil des ans. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tout point avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés. Bien que la mesure fondée sur les PCGR la plus semblable soit les rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement, les flux de trésorerie disponibles sont considérés comme une mesure pertinente, car ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses en immobilisations, mais avant le produit tiré des actifs cédés et les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients, qui peuvent être grandement faussées par les changements dans la titrisation qui ne reflètent pas les résultats d'exploitation, et les comptes fournisseurs).

Le tableau suivant illustre le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2007	2006	2007	2006
Rentrées liées aux activités d'exploitation	1 061,9	813,0	1 522,5	1 486,1
Sorties liées aux activités d'investissement	(477,8)	(486,1)	(870,1)	(802,2)
	584,1	326,9	652,4	683,9
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	21,0	1,3	45,0	2,9
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	14,7	45,0	48,6	75,5
Amortissement des gains reportés sur la cession-bail de bâtiments, amortissement des frais reportés et autres, montant net	(4,3)	7,3	4,8	(8,6)
Réduction (augmentation) des créances titrisées	(350,0)	(135,0)	—	(35,0)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, sauf la variation des impôts, des intérêts et des créances titrisées, et autres éléments	(99,8)	(81,8)	(114,7)	85,0
Acquisition	—	19,5	—	19,5
Produit de la cession de propriétés et d'autres actifs	(1,3)	(0,6)	(1,3)	(8,0)
Autres activités d'investissement	(2,7)	8,4	7,7	11,4
Flux de trésorerie disponibles	161,7	191,0	642,5	826,6

Le tableau suivant illustre le calcul des flux de trésorerie disponibles effectué par la direction.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2007	2006	2007	2006
BAIIA	884,6	897,1	1 648,9	1 759,8
Coûts de restructuration, déduction faite des versements en espèces	(7,3)	19,0	(24,3)	3,4
Rémunération à base d'actions	(8,9)	12,7	129,7	21,1
Dons de bienfaisance et charge liée à la titrisation de créances compris dans les autres charges	(9,1)	(7,6)	(18,4)	(12,1)
Intérêts en espèces payés	(218,5)	(271,5)	(242,1)	(284,6)
Intérêts en espèces reçus	5,6	0,8	7,5	23,3
Impôts reçus (payés), déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement reçus qui étaient inscrits auparavant dans le BAIIA ou dans les dépenses en immobilisations, et autres	(2,9)	(0,7)	4,9	95,0
Dépenses en immobilisations	(481,8)	(458,8)	(863,7)	(779,3)
Flux de trésorerie disponibles	161,7	191,0	642,5	826,6

11.3 Définition des indicateurs clés de l'exploitation

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.

Produits moyens par appareil d'abonné (« PMAA ») mensuels

Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période. Les PMAA tirés des services de transmission de données sont une composante des PMAA calculée sur la même base que celle des produits tirés de services tels que les services de messagerie textuelle, l'informatique mobile, les assistants numériques, les navigateurs Internet et les téléchargements à la carte.

Taux de désabonnement, par mois

Nombre d'appareils d'abonnés débranchés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. Un abonné des services prépayés est débranché lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration de la carte prépayée.

Frais d'acquisition

Montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné

Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné en pourcentage des produits à long terme par abonné

Frais d'acquisition des nouveaux abonnés divisés par les produits à long terme par abonné prévus, exprimés en pourcentage.

BAIIA excluant les frais d'acquisition

Mesure de la rentabilité de l'exploitation normalisée en fonction des coûts inhérents à l'ajout de clients au cours de la période. Les frais d'acquisition se sont établis à 150,4 millions de dollars et à 279,9 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2007, par rapport à 120,9 millions de dollars et à 238,8 millions de dollars, respectivement, aux périodes correspondantes de 2006.

Produits à long terme par abonné

PMAA divisés par le taux de désabonnement mensuel. Cette mesure permet d'estimer la moyenne du total des produits liés aux abonnés existants.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau

Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

11.4 Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Ratio de distribution

Dividendes déclarés par action du trimestre le plus récent, multipliés par quatre et divisés par le bénéfice de base par action sur 12 mois. L'indication visée est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, de 45 % à 55 % des bénéfices nets prévisibles.

BAIIA excluant les coûts de restructuration

Le BAIIA excluant les coûts de restructuration sert à calculer le ratio dette nette/BAIIA et la couverture des intérêts par le BAIIA, conformément au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit. Les coûts de restructuration se sont établis à 28,3 millions de dollars et à 84,5 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 12 mois terminées les 30 juin 2007 et 2006.

Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration

BAIIA excluant les coûts de restructuration divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

Couverture des intérêts sur la dette à long terme

Mesure sur 12 mois du bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme. Les intérêts débiteurs sur la dette à long terme pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2006 incluent les pertes résultant du remboursement de la dette à long terme. Les périodes de 12 mois terminées les 30 juin 2007 et 2006 incluent des charges constatées au titre des coûts estimatifs de règlement d'une poursuite.

Dette nette

La dette nette est une mesure non définie par les PCGR; la mesure définie par les PCGR qui s'en rapproche le plus est la somme de la dette à long terme et de la tranche à court terme de la dette à long terme. Le tableau qui suit présente le rapprochement de ces deux mesures. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette. (Se reporter à la description du ratio de la dette nette sur le BAIIA présentée ci-dessous.)

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2007	Au 31 décembre 2006	Au 30 juin 2006
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	4 806,9	4 908,2	4 708,3
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	32,5	19,9	22,2
Passif de couverture reporté, montant net	1 081,8	838,5	990,5
Cumul des autres éléments du résultat étendu découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains	(179,3)	—	—
Dette	5 741,9	5 766,6	5 721,0
Déduire : Encaisse et placements temporaires	(2,2)	11,5	18,6
Ajouter : Produit des créances titrisées	500,0	500,0	535,0
Dette nette	6 239,7	6 278,1	6 274,6

Le passif de couverture reporté figurant dans le tableau ci-dessus se rapporte à des swaps de devises qui ont pour effet de convertir en dollars canadiens les obligations de remboursement du capital et de paiement des intérêts et, au 30 juin 2007, il porte sur la débenture de 1 925,0 millions de dollars US échéant le 1^{er} juin 2011. Au 31 décembre 2006 et au 30 juin 2006, le passif de couverture reporté portait sur la débenture échéant en 2011 ainsi que sur la débenture de 1 166,5 millions de dollars US échéant le 1^{er} juin 2007. La direction estime que la dette nette est une mesure utile, car elle tient compte de l'incidence du taux de change sur les swaps de devises conclus qui fixent la valeur de la dette libellée en dollars américains et parce qu'elle représente le montant des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couvertes par l'encaisse et les placements temporaires disponibles.

Ratio dette nette/BAIIA — excluant les coûts de restructuration

Dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration sur 12 mois. L'indication de TELUS pour le ratio dette/BAIIA se situe dans une fourchette de 1,5 à 2,0 fois. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des nouvelles facilités de crédit de TELUS.

Ratio dette nette/total des capitaux investis

Estimation de la proportion de la dette utilisée dans la structure financière de la société. Le ratio cible à long terme de la dette nette par rapport au total des capitaux investis est de 45 % à 50 %.

Montant net des intérêts débiteurs

Montant net des coûts de financement avant les gains liés au rachat et au remboursement de la dette, calculé sur 12 mois. Aucun gain lié au rachat ni au remboursement de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes respectives. Les pertes constatées au titre du remboursement de la dette à long terme sont incluses dans le montant net des intérêts débiteurs. Les montants nets des intérêts débiteurs pour les périodes de 12 mois se terminant les 30 juin 2007 et 2006 sont équivalents aux coûts de financement trimestriels comptabilisés au cours de ces périodes.

Total des capitaux investis — valeur comptable

Ce total exclut le cumul des autres éléments du résultat étendu et il est calculé de la façon suivante :

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2007	Au 31 décembre 2006	Au 30 juin 2006
Dette à long terme	6 239,7	6 278,1	6 274,6
Part des actionnaires sans contrôle	22,1	23,6	25,3
Capitaux propres	6 614,8	6 928,1	6 839,1
Moins : cumul des autres éléments du résultat étendu	125,8	—	—
Total des capitaux investis — valeur comptable	13 002,4	13 229,8	13 139,0

TELUS Corporation
États consolidés intermédiaires des résultats
(non vérifié)

Périodes terminées les 30 juin (en millions, sauf les montants par action)	Trimestre		Semestre	
	2007	2006 (données retraitées)	2007	2006 (données retraitées)
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 228,1	2 135,2	4 433,7	4 215,7
CHARGES D'EXPLOITATION				
Exploitation	1 340,3	1 207,4	2 776,9	2 408,5
Coûts de restructuration	3,2	30,7	7,9	47,4
Amortissement des immobilisations corporelles	318,3	335,2	636,0	674,4
Amortissement des actifs incorporels	72,5	46,9	122,1	110,8
	1 734,3	1 620,2	3 542,9	3 241,1
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	493,8	515,0	890,8	974,6
Autres charges, montant net	18,5	9,6	22,3	13,9
Coûts de financement	127,2	127,5	244,8	254,5
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	348,1	377,9	623,7	706,2
Impôts sur les bénéfices	93,7	18,7	173,0	134,8
Part des actionnaires sans contrôle	1,3	2,6	2,8	4,7
BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE AFFÉRENT AUX ACTIONS ORDINAIRES ET AUX ACTIONS SANS DROIT DE VOTE	253,1	356,6	447,9	566,7
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU				
Variation de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	27,9	—	55,8	—
Écart de conversion découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(6,2)	0,1	(3,8)	0,8
Variation de la juste valeur non réalisée d'actifs financiers susceptibles de vente	(0,1)	—	(0,1)	—
	21,6	0,1	51,9	0,8
RÉSULTAT ÉTENDU	274,7	356,7	499,8	567,5
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE				
– De base	0,76 \$	1,03 \$	1,34 \$	1,63 \$
– Dilué	0,75 \$	1,02 \$	1,32 \$	1,62 \$
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE	0,375	0,275	0,75	0,55
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES ET D'ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION				
– De base	333,5	344,9	335,3	347,1
– Dilué	336,9	348,5	338,3	350,6

TELUS Corporation
Bilans consolidés intermédiaires

(non vérifié)

(en millions)	Au 30 juin 2007	Au 31 décembre 2006 (données ajustées)
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	2,2 \$	— \$
Placements à court terme	54,8	110,2
Débiteurs	571,8	707,2
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	99,2	95,4
Stocks	158,8	196,4
Frais payés d'avance et autres	291,7	195,3
Tranche à court terme des actifs dérivés	48,7	40,4
	1 227,2	1 344,9
Immobilisations, montant net		
Immobilisations corporelles et autres	7 296,7	7 466,5
Actifs incorporels amortissables	813,4	549,2
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2 966,5	2 966,4
	11 076,6	10 982,1
Autres actifs		
Frais reportés	1 064,6	956,6
Placements	30,6	35,2
Écart d'acquisition	3 168,8	3 169,5
	4 264,0	4 161,3
	16 567,8 \$	16 488,3 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	— \$	11,5 \$
Créditeurs et charges à payer	1 547,9	1 363,6
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à payer	6,7	10,3
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration	28,8	53,1
Facturation par anticipation et dépôts de clients	609,4	606,3
Tranche à court terme de la dette à long terme	6,4	1 433,5
Tranche à court terme des passifs dérivés	10,1	165,8
Tranche à court terme des impôts futurs	258,1	137,2
	2 467,4	3 781,3
Dette à long terme	4 800,5	3 474,7
Autres passifs à long terme	1 644,4	1 257,3
Impôts futurs	1 018,6	1 023,3
Part des actionnaires sans contrôle	22,1	23,6
Capitaux propres	6 614,8	6 928,1
	16 567,8 \$	16 488,3 \$

TELUS Corporation

États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie

(non vérifié)

Périodes terminées les 30 juin (en millions)	Trimestre		Semestre	
	2007	2006	2007	2006
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	253,1 \$	356,6 \$	447,9 \$	566,7 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des rentrées liées aux activités d'exploitation :				
Amortissement	390,8	382,1	758,1	785,2
Impôts futurs	92,5	25,4	170,7	138,5
Rémunération à base d'actions	(8,9)	12,7	129,7	21,1
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	(21,0)	(1,3)	(45,0)	(2,9)
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(14,7)	(45,0)	(48,6)	(75,5)
Coûts de restructuration, déduction faite des versements en espèces	(7,3)	19,0	(24,3)	3,4
Amortissement des gains reportés sur les opérations de cession-bail de bâtiments, amortissement des frais reportés et autres, montant net	4,3	(7,3)	(4,8)	8,6
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	373,1	70,8	138,8	41,0
Rentrées liées aux activités d'exploitation	1 061,9	813,0	1 522,5	1 486,1
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Dépenses en immobilisations	(481,8)	(458,8)	(863,7)	(779,3)
Acquisitions	—	(19,5)	—	(19,5)
Produit de la vente de propriétés et d'autres actifs	1,3	0,6	1,3	8,0
Variation des matériaux et fournitures de longue durée, acquisition de placements et autres	2,7	(8,4)	(7,7)	(11,4)
Sorties liées aux activités d'investissement	(477,8)	(486,1)	(870,1)	(802,2)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	0,2	12,5	0,6	45,7
Dividendes aux actionnaires	(125,0)	(94,8)	(250,9)	(190,7)
Achat d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote pour annulation	(169,5)	(249,4)	(370,2)	(481,0)
Émission de titres de créance à long terme	993,8	662,2	2 091,6	842,8
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	(1 811,1)	(362,5)	(2 104,6)	(615,5)
Remboursement partiel au titre du passif de couverture reporté	—	(309,4)	—	(309,4)
Dividendes versés par une filiale à des actionnaires sans contrôle	(4,3)	(3,0)	(4,3)	(3,0)
Autres	—	—	(0,9)	—
Rentrées (sorties) liées aux activités de financement	(1 115,9)	(344,4)	(638,7)	(711,1)
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	(531,8)	(17,5)	13,7	(27,2)
Encaisse et placements temporaires, montant net au début	534,0	(1,1)	(11,5)	8,6
Encaisse et placements temporaires, montant net à la fin	2,2 \$	(18,6) \$	2,2 \$	(18,6) \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE				
Intérêts (versés)	(218,5) \$	(271,5) \$	(242,1) \$	(284,6) \$
Intérêts reçus	5,6 \$	0,8 \$	7,5 \$	23,3 \$
Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement) (payés) reçus, montant net	(3,6) \$	(0,7) \$	2,6 \$	95,0 \$

TELUS Corporation

Information sectorielle

(non vérifié)

Trimestres terminés les 30 juin (en millions)	Services filaires		Services sans fil		Éliminations		Chiffres consolidés		
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	
Produits d'exploitation									
Produits externes	1 180,1 \$	1 189,9 \$	1 048,0 \$	945,3 \$	— \$	— \$	2 228,1 \$	2 135,2 \$	
Produits intersectoriels	28,7	24,8	6,7	5,2	(35,4)	(30,0)	—	—	
	1 208,8	1 214,7	1 054,7	950,5	(35,4)	(30,0)	2 228,1	2 135,2	
Charges d'exploitation									
Charges d'exploitation	772,1	728,6	603,6	508,8	(35,4)	(30,0)	1 340,3	1 207,4	
Coûts de restructuration	2,8	29,8	0,4	0,9	—	—	3,2	30,7	
	774,9	758,4	604,0	509,7	(35,4)	(30,0)	1 343,5	1 238,1	
BAIIA ¹	433,9 \$	456,3 \$	450,7 \$	440,8 \$	— \$	— \$	884,6 \$	897,1 \$	
Dépenses en immobilisations totales	308,7 \$	311,4 \$	173,1 \$	147,4 \$	— \$	— \$	481,8 \$	458,8 \$	
BAIIA, moins les dépenses en immobilisations totales	125,2 \$	144,9 \$	277,6 \$	293,4 \$	— \$	— \$	402,8 \$	438,3 \$	
Charges d'exploitation (données ajustées)²									
Charges d'exploitation (données ajustées) ²	772,1	728,6	601,8	508,8	(35,4)	(30,0)	1 338,5	1 207,4	
Coûts de restructuration	2,8	29,8	0,4	0,9	—	—	3,2	30,7	
	774,9	758,4	602,2	509,7	(35,4)	(30,0)	1 341,7	1 238,1	
BAIIA (données ajustées) ²	433,9 \$	456,3 \$	452,5 \$	440,8 \$	— \$	— \$	886,4 \$	897,1 \$	
Dépenses en immobilisations totales	308,7 \$	311,4 \$	173,1 \$	147,4 \$	— \$	— \$	481,8 \$	458,8 \$	
BAIIA (données ajustées), moins les dépenses en immobilisations totales	125,2 \$	144,9 \$	279,4 \$	293,4 \$	— \$	— \$	404,6 \$	438,3 \$	
							BAIIA (données ajustées)	886,4 \$	897,1 \$
							Charge supplémentaire ²	1,8	—
							BAIIA	884,6	897,1
							Amortissement des immobilisations corporelles	318,3	335,2
							Amortissement des actifs incorporels	72,5	46,9
							Bénéfice d'exploitation	493,8	515,0
							Autres charges, montant net	18,5	9,6
							Coûts de financement	127,2	127,5
							Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	348,1	377,9
							Impôts sur les bénéfices	93,7	18,7
							Part des actionnaires sans contrôle	1,3	2,6
							Bénéfice net	253,1 \$	356,6 \$

- Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon la définition de la société, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration. La société a publié des indications au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte certaines clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.
- La presque totalité des attributions d'options sur actions de la société qui avaient été octroyées avant le 1^{er} janvier 2005 et qui étaient en cours au 1^{er} janvier 2007 ont été modifiées par l'ajout d'une option de règlement en espèces net; cette modification a donné lieu à une charge supplémentaire de 1,8 \$ au titre de l'exploitation et elle ne s'est pas traduite par une sortie de fonds immédiate. En ce qui a trait aux résultats de 2007 fournis au principal responsable de l'exploitation de la société, les charges d'exploitation et le BAIIA sont présentés avec et sans l'incidence de cette modification.

TELUS Corporation

Information sectorielle

(non vérifié)

Semestres terminés les 30 juin (en millions)	Services filaires		Services sans fil		Éliminations		Chiffres consolidés		
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	
Produits d'exploitation									
Produits externes	2 385,7 \$	2 388,5 \$	2 048,0 \$	1 827,2 \$	— \$	— \$	4 433,7 \$	4 215,7 \$	
Produits intersectoriels	53,8	48,3	13,0	11,1	(66,8)	(59,4)	—	—	
	2 439,5	2 436,8	2 061,0	1 838,3	(66,8)	(59,4)	4 433,7	4 215,7	
Charges d'exploitation									
Charges d'exploitation	1 677,5	1 469,0	1 166,2	998,9	(66,8)	(59,4)	2 776,9	2 408,5	
Coûts de restructuration	7,2	44,7	0,7	2,7	—	—	7,9	47,4	
	1 684,7	1 513,7	1 166,9	1 001,6	(66,8)	(59,4)	2 784,8	2 455,9	
BAIIA ¹	754,8 \$	923,1 \$	894,1 \$	836,7 \$	— \$	— \$	1 648,9 \$	1 759,8 \$	
Dépenses en immobilisations totales	579,4 \$	570,4 \$	284,3 \$	208,9 \$	— \$	— \$	863,7 \$	779,3 \$	
BAIIA moins les dépenses en immobilisations totales	175,4 \$	352,7 \$	609,8 \$	627,8 \$	— \$	— \$	785,2 \$	980,5 \$	
Charges d'exploitation (données ajustées)²									
Charges d'exploitation (données ajustées) ²	1 524,4	1 469,0	1 144,0	998,9	(66,8)	(59,4)	2 601,6	2 408,5	
Coûts de restructuration	7,2	44,7	0,7	2,7	—	—	7,9	47,4	
	1 531,6	1 513,7	1 144,7	1 001,6	(66,8)	(59,4)	2 609,5	2 455,9	
BAIIA (données ajustées) ²	907,9 \$	923,1 \$	916,3 \$	836,7 \$	— \$	— \$	1 824,2 \$	1 759,8 \$	
Dépenses en immobilisations totales	579,4 \$	570,4 \$	284,3 \$	208,9 \$	— \$	— \$	863,7 \$	779,3 \$	
BAIIA (données ajustées) moins les dépenses en immobilisations totales	328,5 \$	352,7 \$	632,0 \$	627,8 \$	— \$	— \$	960,5 \$	980,5 \$	
							BAIIA (données ajustées)	1 824,2 \$	1 759,8 \$
							Charge supplémentaire ²	175,3	—
							BAIIA	1 648,9	1 759,8
							Amortissement des immobilisations corporelles	636,0	674,4
							Amortissement des actifs incorporels	122,1	110,8
							Bénéfice d'exploitation	890,8	974,6
							Autres charges, montant net	22,3	13,9
							Coûts de financement	244,8	254,5
							Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	623,7	706,2
							Impôts sur les bénéfices	173,0	134,8
							Part des actionnaires sans contrôle	2,8	4,7
							Bénéfice net	447,9 \$	566,7 \$

1. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon la définition de la société, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration. La société a publié des indications au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte certaines clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.
2. La presque totalité des attributions d'options sur actions de la société qui avaient été octroyées avant le 1^{er} janvier 2005 et qui étaient en cours au 1^{er} janvier 2007 ont été modifiées par l'ajout d'une option de règlement en espèces net; cette modification a donné lieu à une charge supplémentaire de 175,3 \$ au titre de l'exploitation et elle ne s'est pas traduite par une sortie de fonds immédiate. En ce qui a trait aux résultats de 2007 fournis au principal responsable de l'exploitation de la société, les charges d'exploitation et le BAIIA sont présentés avec et sans l'incidence de cette modification.